

République du Sénégal  
Un peuple – Un but – Une foi

MINISTRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DE  
L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT



## REGION DE KOLDA

# PLAN LOCAL D'HYDRAULIQUE ET D'ASSAINISSEMENT-PLHA

*Communauté rurale de FAFACOUROU  
(Version finale)*

SEPTEMBRE 2011

Ce document est réalisé sur financement de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) dans le cadre de son appui au Gouvernement du Sénégal



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE



# USAID/PEPAM Millennium Water and Sanitation Program

## *Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire*

Cooperative Agreement No 685-A-00-09-00006-00

[Accord de coopération n°685-A-00-09-00006-00](#)

**PREPARED FOR / PRÉPARÉ À L'ATTENTION DE**

Agathe Sector  
Agreement Officer's Representative  
Office of Economic Growth  
USAID/Senegal  
Route des Almadies  
Almadies  
BP 49  
Dakar, Senegal

Prepared by / Préparé par

RTI International  
3040 Cornwallis Road  
Post Office Box 12194  
Research Triangle Park, NC 27709-2194  
Phone: 919.541.6000

<http://www.rti.org>

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
<b>I. APPROCHE METHODOLOGIQUE</b> .....	<b>9</b>
1.1. PREPARATION .....	9
1.2. FORMULATION .....	12
1.3. FINALISATION DU PLHA .....	12
<b>II. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE</b> .....	<b>14</b>
2.1. CARACTERISTIQUES GENERALES.....	14
2.1.1. <i>Situation géographique</i> .....	14
2.1.2. <i>Climat et sols</i> .....	15
2.2. DEMOGRAPHIE .....	15
2.2.1. <i>Populations</i> .....	15
2.2.2. <i>Localités</i> .....	15
2.3. ACTIVITES ECONOMIQUES.....	16
2.3.1. <i>L'agriculture</i> .....	16
2.3.2. <i>L'élevage</i> .....	16
2.3.3. <i>Le commerce</i> .....	17
2.4. INFRASTRUCTURES DE BASE (AUTRES QUE CELLES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT) .....	17
2.4.1. <i>L'éducation</i> .....	17
2.4.2. <i>La santé</i> .....	19
2.4.3. <i>Electricité</i> .....	20
2.5. ACTEURS DE DEVELOPPEMENT DANS LA CR.....	20
2.5.1. <i>Les organisations communautaires de base</i> .....	20
2.5.2. <i>Les partenaires au développement</i> .....	20
<b>III. BILAN DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE</b> .....	<b>21</b>
3.1. RESSOURCES EN EAU .....	21
3.1.1. <i>Eaux de surface</i> .....	21
3.1.2. <i>Eaux souterraines</i> .....	21
3.2. SYNTHÈSE D'INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU .....	21
3.2.1. <i>Réseaux AEP</i> .....	21
3.2.2. <i>Puits modernes</i> .....	22
3.3. ACCES A L'EAU POTABLE POUR LES USAGES DOMESTIQUES .....	23
3.3.1. <i>Taux d'accès</i> .....	23
3.3.2. <i>Taux de desserte</i> .....	24
3.4. ACCES A L'EAU POTABLE POUR LES USAGERS PRODUCTIFS ET LES BESOINS COMMUNAUTAIRES.....	24
3.4.1. <i>Agriculture</i> .....	24
3.4.2. <i>Elevage</i> .....	24
3.4.3. <i>Infrastructures scolaires et sanitaires</i> .....	25

<b>CONCLUSIONS .....</b>	<b>25</b>
<b>IV. BILAN DE L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT ET A L'HYGIENE.....</b>	<b>26</b>
4.1. SYNTHÈSE DES INVENTAIRES D'INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET PRATIQUE D'HYGIÈNE .....	26
4.1.1. <i>Assainissement et hygiène au niveau de l'espace public .....</i>	26
4.1.2. <i>Assainissement individuel et pratique d'hygiène au sein des ménages ..</i>	27
L'ENQUÊTE MENAGE, RÉALISÉE AU NIVEAU DE LA CR SUR LA PRATIQUE DU LAVAGE DES MAINS, A DONNÉ LES RÉSULTATS SUIVANTS :.....	28
4.2. ACCÈS A L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL.....	29
4.3. ACCÈS A L'ASSAINISSEMENT ET A L'HYGIÈNE POUR LES SERVICES SOCIAUX DE BASE	29
<b>CONCLUSIONS .....</b>	<b>29</b>
<b>V. PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE.....</b>	<b>30</b>
5.1. OBJECTIFS POUR 2015 .....	30
5.1.1. <i>Eau potable .....</i>	30
5.1.2. <i>Assainissement .....</i>	30
<b>V. RESULTATS ATTENDUS EN 2015 .....</b>	<b>30</b>
6.1. EAU POTABLE .....	30
6.2. ASSAINISSEMENT.....	30
<b>VII. COMPOSANTES DU PLHA .....</b>	<b>31</b>
7.1. DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE .....	31
7.2. DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT.....	31
7.3. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT .....	43
7.3.1. <i>IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable .....</i>	43
7.3.2. <i>IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement .....</i>	43
7.3.3. <i>Etudes et activités spécifiques.....</i>	44
<b>VIII. COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT .....</b>	<b>45</b>
8.1. COMPOSANTE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE.....	45
8.2. COMPOSANTE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT .....	45
8.3. COMPOSANTE MESURES D'ACCOMPAGNEMENT .....	46
8.4. RÉCAPITULATIF ET PLAN DE FINANCEMENT .....	46
<b>IX. PLAN D' ACTIONS TRIENNAL.....</b>	<b>47</b>
9.1. PROJETS EN COURS D'EXECUTION .....	47
9.2. OPERATIONS PRIORITAIRES .....	47
<b>ANNEXES .....</b>	<b>48</b>
<b>CARTOGRAPHIE .....</b>	<b>63</b>
<b>PIECES ADMINISTRATIVES.....</b>	<b>69</b>

## LISTE DES ABREVIATIONS

<b>AB</b>	Abreuvoir
<b>AEV</b>	Adduction d'Eau Village
<b>AEMV</b>	Adduction d'Eau Multi village
<b>AEP</b>	Approvisionnement en Eau Potable
<b>APS</b>	Avant Projet Sommaire
<b>ASUFOR</b>	Association des Usagers de Forage
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BALP</b>	Bac à laver puisard
<b>BC</b>	Branchement Communautaire (à l'eau potable)
<b>BE</b>	Bureau d'étude
<b>BF</b>	Borne fontaine
<b>BP</b>	Branchement particulier
<b>BPF</b>	Brigade des puits et forages
<b>CPJ</b>	Capacité de Production journalière (d'un système d'exhaure en m <sup>3</sup> /j)
<b>CR</b>	Communauté rurale
<b>EAB</b>	Equivalent Abreuvoir
<b>ECP</b>	Ecole primaire
<b>E&amp;C</b>	(Service d') Etude technique et de contrôle
<b>EPE</b>	Equivalent point d'eau
<b>EPI</b>	Electropompe immergée
<b>F&amp;T</b>	Fournitures et travaux
<b>FV</b>	Forage villageois (équipé de PMH)
<b>GE</b>	Groupe électrogène
<b>I&amp;D</b>	(Provisions pour) Imprévus et divers
<b>IEC</b>	Information- Education- Communication
<b>BT</b>	(Réseau électrique) Basse tension
<b>LFE</b>	Latrines à fosse étanche
<b>LFV</b>	Latrines à fosse ventilée
<b>LMT</b>	Ligne à moyenne tension (SENELEC)
<b>LTR</b>	Latrines traditionnelles
<b>MTH</b>	Moteur thermique
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>PAV</b>	Pompe d'exhaure à axe vertical
<b>PEM</b>	Point d'eau moderne d'accès à l'eau potable (BF, BP, PO, PM ou FV)
<b>PLHA</b>	Plan local d'hydraulique et d'assainissement
<b>PEPAM</b>	Programme d'eau potable et d'assainissement du millénaire
<b>PM</b>	Puits moderne protégé avec ou sans PMH
<b>PMH</b>	pompe à motricité humaine
<b>PO</b>	potence à charrette
<b>PS</b>	Poste de santé
<b>RGPH III</b>	Recensement général de la population et de l'habitat du Sénégal
<b>SIG</b>	Système d'information géographique
<b>TCM</b>	Toilette à chasse manuelle
<b>UBT</b>	Unité de bétail tropical
<b>USAID</b>	Agence Américaine pour le développement International

## FICHE DE SYNTHÈSE PLHA

Communauté rurale **FAFACOUROU**

### ➤ *Données de base*

#### **Population**

- Taux de croissance : 2,93 % (RGPH III)
- Population 2011 : 8 398 (Projection)
- Population 2015 : 10 054 (Projection)

#### **Accès à l'eau potable et à l'assainissement en 2011**

- Taux d'accès à l'eau potable : 44,07 %
- Taux de desserte en eau potable : 32,1 % (cf. définition en annexe)
- Taux d'accès à l'assainissement : 1,4 % (moyenne nationale en 2010, 29,5%)

### ➤ *Objectifs :*

#### **Objectifs globaux**

- Réalisation des objectifs des populations (Objectifs du PLD)
- Accès à l'eau potable et l'assainissement pour toute la population de la CR

#### **Objectifs spécifiques pour 2015**

- Taux d'accès à l'eau potable : **97 %** (minimum)
- Taux d'accès à l'assainissement : **50,7 %** (Minimum)

Résultats à atteindre en 2015 **9.741** personnes avec accès adéquat à l'eau potable (minimum)

**5.098** personnes avec succès adéquat à l'assainissement (minimum)

**15** infrastructures avec assainissement adéquat

➤ **Composantes et activités**

**1. Développement des infrastructures d'eau potable**

- Extension du réseau AEP du forage de Fafacourou ;
- Construction d'une nouvelle AEVM à Saré Yoro Diamanka ;
- Construction d'une nouvelle AEVM à Missiah Koutayel
- Construction d'une nouvelle AEVM à Saré Dickel ;
- Réalisation des forages équipés de pompes à motricité humaine ;

**2. Développement des infrastructures d'assainissement**

- Construction de **459** systèmes d'assainissement individuels
- Construction de **6** édicules publics
- Etudes d'exécution et contrôle des travaux

**3. Mesures d'accompagnement**

- IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable
- IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement
- Etudes et activités spécifiques

➤ **Coût et plan de financement**

**Coût du programme : 1 145 972 000 fcfa HT, dont**

- Infrastructures d'eau potable : 946 704 000 FCFA (82,61 %)
- Infrastructures d'assainissement : 140 118 000 FCFA (12,22%)
- Mesures d'accompagnement : 59 150 000 FCFA (5,16 %)

**Plan de financement :**

- Communauté rurale et populations : **14 011 800** FCFA (1,22 %)
- Partenaires au développement : **1 131 960 200** FCFA (98,78 %)

## INTRODUCTION

La formulation des Plans Locaux d'Hydraulique et d'Assainissement (PLHA) se situe en droite ligne des changements d'approche opérés dans l'offre de l'accès qualitatif aux infrastructures d'hydraulique et d'assainissement et l'amélioration de cette offre est du reste, une des dimensions importantes des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le Programme d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Millénaire (PEPAM), couvrant la période 2005-2015, est mis en œuvre à cet effet.

Le PEPAM s'insère certes, dans une stratégie globale de l'Etat qui vise à faciliter un accès satisfaisant à l'eau potable et à l'assainissement aux populations, en particulier du monde rural, avec les interventions des démembrements centraux et déconcentrés, tout en promouvant une implication plus marquée des collectivités locales dans la planification et la programmation des interventions dans ces secteurs de l'hydraulique et de l'assainissement.

Le PEPAM repose sur le principe que seule l'addition des efforts de l'État, de la société civile, **des collectivités locales**, des ONG, du secteur privé et des partenaires au développement (**USAID / RTI**) permettra d'atteindre concrètement les objectifs du Millénaire pour le développement

Bien que l'hydraulique rurale ne soit pas encore une compétence transférée, la planification des interventions dans ce domaine est sans conteste un moyen de concilier deux principes forts de la décentralisation : le principe de subsidiarité et le principe de la responsabilisation des collectivités locales dans le choix des options locales de développement.

Ce partage de responsabilités ne peut naturellement s'exercer sans se fonder sur un document cadre d'interventions dans lequel sont précisés :

- ✓ La situation de référence de la collectivité locale dans les domaines de l'hydraulique, de l'hygiène et de l'assainissement;
- ✓ Les problèmes et contraintes qui entravent l'accès satisfaisant des populations à l'eau potable et aux services d'assainissement;

- ✓ Les besoins en infrastructures hydrauliques et d'assainissement en prenant en compte les contraintes du milieu et la valorisation des potentialités existantes dans la collectivité locale;
- ✓ Les actions d'investissements nouveaux et / ou d'amélioration des infrastructures existantes avec une planification claire des réalisations spatiales et temporelles, une évaluation des moyens financiers nécessaires et les stratégies de mise en œuvre, d'entretien et de maintenance des réalisations.

Compte tenu des éléments supra mentionnés, il convient de disposer d'un document cadre d'interventions que constitue le PLHA. Il s'inscrit dans la panoplie des instruments de planification locale et est, de ce point de vue, une composante sectorielle essentielle du Plan Local de Développement (PLD). Autrement dit, le PLHA, tout sectoriel qu'il est dans la prise en charge des préoccupations spécifiques, sera en totale adéquation avec le PLD qui est, par essence, l'outil de pilotage du développement socioéconomique de la communauté rurale.

De ce fait, le PLHA se fonde sur deux principes directeurs :

- ✓ Le PLHA est une partie intégrante du PLD dont il approfondit les problématiques de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement de base ;
- ✓ Le PLHA est le cadre de référence obligatoire de tout projet d'eau potable et d'assainissement de base dans la communauté rurale.

Le présent document constitue la version définitive du PLHA. Il comporte les principales parties suivantes :

- ✓ L'approche méthodologique ;
- ✓ La présentation de la communauté rurale ;
- ✓ La situation de référence de la CR présentant aussi le bilan de la desserte en eau et le bilan de la desserte en assainissement ;
- ✓ les solutions d'approvisionnement en eau potable et d'amélioration de l'assainissement ;
- ✓ le plan d'actions ;
- ✓ les annexes.

## **I. APPROCHE METHODOLOGIQUE**

La communauté rurale met à profit ce contexte favorable pour affiner ces prévisions d'investissement dans les secteurs de l'eau potable et de l'assainissement de base par l'élaboration d'un Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement (PLHA). L'élaboration d'un PLHA se décompose en trois (3) phases : (i) préparation, (ii) formulation et (iii) finalisation.

### **1.1. Préparation**

#### **✓ Harmonisation de la compréhension de la mission**

Une rencontre d'harmonisation de la compréhension de la mission a été organisée avec le PEPAM / USAID. Cette réunion a été l'occasion de revenir, plus en détails sur le contenu du mandat et sur les points essentiels de l'approche méthodologique. Elle a permis aussi d'établir un planning général de la mission incluant le calendrier de réalisation de l'inventaire des ouvrages d'hydraulique et d'assainissement, et de l'enquête sur les latrines familiales et prenant en compte le recyclage de l'équipe de MSA sur l'utilisation des supports normalisés pour l'enregistrement des données d'inventaire et les périodes de présentation des différentes versions des PLHA.

#### **✓ La revue documentaire**

L'analyse documentaire a permis de faire le point sur la situation de référence de la CR telle qu'elle apparaît dans la documentation (du PEPAM, de la DEM, de la DGPRE, de la DHR, de la DAS et de leurs démembrements, des ONG et projets, etc.) et dans les entretiens exploratoires avec les responsables des services techniques et les partenaires au développement.

#### **✓ La formulation de la version préliminaire du PLHA**

L'équipe de la mission a procédé à la synthèse et la mise en cohérence de l'ensemble des données secondaires recueillies. Ces informations disponibles ont permis l'élaboration de la version préliminaire du PLHA contenant : les données d'inventaire, le bilan de la desserte en eau, le bilan de la desserte en assainissement, les solutions techniques envisageables.

✓ **Atelier régional d'habilitation des cabinets recrutés pour l'élaboration des PLHA**

Cet atelier régional, sous forme de session d'information et de partage, entre les acteurs et les partenaires locaux, du concept et de l'utilité du PLHA, de la méthodologie de son élaboration, de son articulation avec le PLD et le PRDI, du planning d'exécution de la mission et du rôle des différentes parties prenantes afin d'adopter un processus participatif à tous les niveaux (communautaire, régional et national).

✓ **Atelier communautaire de lancement du PLHA**

Un atelier communautaire de lancement du processus au niveau de la communauté rurale et au cours duquel a été présentée la version préliminaire du PLHA, a été tenu au chef lieu de la CR. Il a été précédé des visites de courtoisie aux autorités administratives, locales, coutumières et religieuses.

✓ **Collecte de données de terrain**

La collecte des données sur le terrain a été organisée par le chef de mission, appuyé par le chef d'équipe et le pool d'experts ainsi que les acteurs locaux

Les partenaires au développement (ONG FODDE, Aide Action, TOSTAN, World Vision, etc.) ont participé à l'établissement de la situation de référence.

• **Enquêtes sur les latrines familiales**

La réalisation d'une enquête quantitative et qualitative pour établir les statistiques sur l'assainissement individuel et les pratiques d'hygiène dans la communauté rurale a été faite par sondage en prenant un échantillon fiable et représentatif.

Le sondage s'explique par le fait que, compte tenu du nombre élevé des ménages, une enquête auprès de tous les ménages de la CR serait très fastidieuse et coûteuse. En effet, à partir d'un **sondage stratifié proportionnel** (tirage aléatoire des unités d'observation), il a été possible de procéder à des estimations des variables liées à l'assainissement individuel et aux pratiques d'hygiène.

Le plan de sondage est un plan à deux degrés. Les unités primaires d'observation sont constituées des villages administratifs de la communauté rurale.

Le second niveau de tirage, repose sur les ménages (unités secondaires d'observation). Pour chaque village tiré, les ménages à enquêter sont tirés au hasard selon un sondage aléatoire simple, et la situation de l'assainissement individuel et des pratiques d'hygiène, a été décrite soit par le chef de ménage ou toute autre personne fiable, membre du ménage.

Pour le tirage des villages, il a été appliqué un taux de sondage de **1/3** et pour les ménages à enquêter, un taux de sondage de l'ordre de **36,24%** a été retenu.

Pour la réalisation de cette enquête sur les ouvrages d'assainissement individuel, les animateurs de MSA, appuyés par le spécialiste en génie sanitaire et ayant des moyens de déplacement requis (motos, voitures), ont fait un travail de qualité en respectant le plan de sondage retenu

- **Inventaire des ouvrages d'hydraulique et d'assainissement**

Le chef de mission, accompagné de l'ASCOM et d'une personne ressource désignée par la CR et appuyé par le technicien en hydraulique et le spécialiste en génie sanitaire, est allé dans chaque localité de la CR pour prendre les coordonnées géographiques de celle-ci et recueillir :

- ✓ les données détaillées sur les infrastructures de base / socio-économiques (écoles, postes de santé, marchés, quais de pêche, etc.) et sur les ouvrages d'assainissement y existants ;
- ✓ les données détaillées sur les infrastructures hydrauliques (forages, puits modernes, équipements d'exhaure, ouvrages de stockage, points d'accès à l'eau potable, l'existence des comités de gestion des points d'eau, etc.) ;
- ✓ les données socio-économiques (composition du cheptel, activités agricoles, existence ou non d'électricité, etc.).

Durant ce diagnostic, l'équipe de MSA s'est attelé à promouvoir une approche participative afin de permettre aux acteurs locaux (ASCOM, personnes ressources, populations) de s'approprier leur document de planification.

## **1.2. Formulation**

### **❖ Formulation de la version provisoire du PLHA au siège de MSA**

Les données de terrain ont servi à la rédaction de la version provisoire du PLHA, laquelle version traduit les choix et priorités exprimés par les populations. Ce document est composé des principales parties suivantes :

1<sup>ère</sup> - La présentation de la communauté rurale dans laquelle sont décrits la situation géographique, le bilan de l'accès à l'eau potable et le bilan de l'accès à l'assainissement ainsi que la situation des pratiques d'hygiène ;

2<sup>e</sup> - Le plan d'investissement de la communauté rurale ciblée qui prend en compte les objectifs et les résultats attendus pour 2015, les composantes du PLHA, les coûts et le plan de financement ;

3<sup>e</sup> - Le plan d'actions triennal, partie dans laquelle figurent les projets en cours d'exécution, les opérations prioritaires à réaliser et la planification triennale des actions retenues.

En annexes, nous avons, les fiches des avant-projets sommaires (APS), la liste des localités officielles avec la composition de leur cheptel et le niveau de la nappe phréatique, et la cartographie.

## **1.3. Finalisation du PLHA**

### **❖ Atelier communautaire de planification, de priorisation et d'adoption du PLHA**

L'organisation de cet atelier a constitué une étape cruciale du processus de formulation du PLHA. L'équipe de MSA a pris, dès lors, les mesures idoines pour une participation de l'ensemble des parties prenantes, liées directement ou indirectement à la problématique de l'hydraulique rurale, de l'hygiène et de l'assainissement.

Après la présentation du document et les observations et suggestions des populations, le conseil rural a adopté le PLHA.

Toutes les observations et suggestions formulées par les populations et les services techniques ont été intégrées dans la version finale du PLHA en tenant compte de la faisabilité technique et de la viabilité économique des projets

Les services techniques de l'hydraulique et de l'assainissement ont approuvé le PLHA en délivrant un avis de non - objection.

❖ **Le sous préfet a pris ensuite un arrêté** portant approbation de la délibération du conseil rural pour la validation du PLHA.

## II. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

### 2.1. Caractéristiques générales

#### 2.1.1. Situation géographique

La Communauté Rurale de FAFACOUROU est située dans l'arrondissement de Ndorna, département de Médina Yoro Foulah, région de Kolda.

Elle est limitée :

- au Nord par les CR de Niaming et de Badion,
- au Sud par la CR de Dialimbéré,
- à l'Ouest par la CR de Koulinto et ;
- à l'Est par la CR de Badion.



**Observations :** Schéma cartographique (nous n'avons pas eu la carte officielle de la nouvelle CR de Fafacourou)

### **2.1.2. Climat et sols**

De type soudano-guinéen, le climat de la communauté rurale est marqué par des températures relativement élevées, variant entre 20 et 40°C selon les saisons. Il est caractérisé par deux principales saisons : une saison sèche qui s'étend de novembre à mai, et une autre pluvieuse de juin à octobre.

La saison sèche est partagée en deux périodes : une période fraîche entre novembre et janvier et une période chaude de février en mai, laquelle est marquée par de fortes chaleurs et les vents chauds de l'Harmattan.

La pluviométrie observée sur une longue période donne une évolution très fluctuante d'une période à l'autre ; elle se situe entre 600 et 1200 mm. Les moyennes de référence sont passées de 1180 mm en 80 jours de pluies pour la période 1951 – 1980 à 843 mm en 58 jours de pluie pendant la période 1993-2009 soit une baisse de plus de 25 %.

Les sols vont de la texture argilo-limoneuse (bonne capacité de rétention en eau) au niveau des bas-fonds vers celle limono-sablonneuse (faible capacité de rétention en eau) sur les plateaux.

## **2.2. Démographie**

### **2.2.1. Populations**

Avec une moyenne de 10,8 personnes par ménage et un taux de croissance de 2,93% par an, la population en 2011 est estimée à 8 398 personnes (d'après le dernier recensement réalisé par le conseil rural en 2011) et devrait atteindre 10 054 personnes en 2015.

### **2.2.2. Localités**

On recense 53 villages officiels dans la CR de Fafacourou parmi lesquels aucun ne sera un petit centre rural avec plus de 1.000 habitants à l'horizon 2015.

Les petites localités de moins de 500 habitants représenteront 94,3 % des villages officiels, ce qui n'est pas favorable à la réalisation des infrastructures communautaires.

**TABLEAU : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA CR**

**Population**

DEMOGRAPHIE	ESTIMATIONS 2011	PROJECTION 2015
Population CR	8 398	10 054
Ménages CR	778	931

**Localités**

CLASSE POPULATION	1	2	3
Nombre localités	0	3	50
Population à l'horizon 2015	0	2 023	6 925
% population totale	0%	22,6%	77,4 %
% nombre localités	0%	5,7 %	94,3 %

Classe population 1= Pop ≥ 1000 habitants ; 2 = 500 ≤ pop <1000 hbts ; 3 = pop < 500 hbts ;

**2.3. Activités économiques**

**2.3.1. L'agriculture**

L'agriculture occupe plus une bonne partie de la population active et représente la principale activité en termes de temps consacré que de revenus générés. C'est essentiellement une agriculture pluviale qui bénéficie des conditions climatiques favorables et des potentialités en terres cultivables explique l'importance de cette

Parmi les différentes spéculations faites au niveau de la CR, ce sont les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, riz, etc.) et les cultures de rente (arachide) qui sont les plus importantes par rapport aux superficies exploitées.

**2.3.2. L'élevage**

L'élevage, de type extensif, constitue la seconde activité de la communauté rurale. Il s'intègre dans le système de production de l'exploitation familiale et acquiert une dimension économique plus prononcée.

Le bétail apparaît maintenant comme un capital productif ; il constitue l'épargne de l'agro-pasteur où il vient prélever pour faire face aux dépenses imprévues : denrées alimentaires pendant les périodes de soudures, frais d'hospitalisation, cérémonies familiales... ; son parcage sur les parcelles de culture assure la fertilisation organique des sols.

En hivernage la vente de lait constitue des revenus d'appoint pour certaines familles détentrices de troupeaux, même si la productivité est encore à un niveau relativement faible.

Les paires de bœufs attelées sont de plus en plus utilisées dans les exploitations agricoles.

Le cheptel est à dominante bovine avec la race Ndama qui est trypano-tolérante.

L'insuffisance des infrastructures agro-pastorales (parcs à vaccination, abreuvoirs, etc.), des produits vétérinaires et de l'encadrement par rapport à l'importance du cheptel, la surcharge des pâturages et les feux de brousse en saison sèche, constituent les contraintes majeures pour le développement de l'élevage dans la CR.

**TABLEAU : ESTIMATION DU CHEPTEL DE LA CR**

CATEGORIE	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	TOTAL UBT	NBRE UBT / PERSONNE
Effectif	25819	8278	8367	263	1024	<b>30 709,9</b>	<b>3,66</b>
Valeur UBT	1	0,2	0,3	1,2	0,4		

**Source :** Source : Enquête MSA, juin 2011

### **2.3.3. Le commerce**

L'activité commerciale repose essentiellement sur l'existence de quelques boutiques au niveau desquelles s'approvisionnent les populations en denrées alimentaires ou autres produits manufacturés. La communauté rurale ne dispose ni de marché permanent ni de marché hebdomadaire.

## **2.4. Infrastructures de base (autres que celles d'eau potable et d'assainissement)**

### **2.4.1. L'éducation**

La CR de Fafacourou est caractérisée par une faible couverture en infrastructures éducatives. Car elle ne dispose que de neuf (9) écoles élémentaires fonctionnelles, d'un seul établissement d'enseignement moyen secondaire et n'a aucune école maternelle. Cette situation limite considérablement l'accès à l'école pour tous les enfants en âge de scolarisation.

**TABLEAU : ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ELEMENTAIRES DE LA CR**

ETABLISSEMENT	NOMBRE D'ELEVES			EXISTENCE DE BLOCS SANITAIRES	EXISTENCE DE POINT D'EAU
	GARÇONS	FILLES	TOTAL		
Bodeyel Samba Hading	89	87	176	X	X
Dingha	30	30	60	X	X
Fafacourou	113	99	212	X	X
Korop	31	31	62	0	0
Saré Dickel	56	52	108	X	X
Sinthiang Dialo	24	30	54	0	0
Sinthiang Y Diamanka	45	68	113	X	X
Témento Dicory	43	40	83	X	X
Padiara	-	-	-	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>431</b>	<b>437</b>	<b>868</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

**Source** : IDEN de Médina Yoro Foulah (année scolaire 2010 / 2011)

Les filles représentent **50,35 %** des élèves de la CR de Fafacourou

En plus du nombre faible d'infrastructures scolaires par rapport au nombre de villages et à la population, il y a les conditions de travail qui sont difficiles pour les différents acteurs de l'éducation. D'où, pour améliorer celles-ci, il faudra la :

- Construction et l'équipement des salles de classes ;
- Réalisation des blocs sanitaires et des points d'eau dans les écoles qui n'en ont pas encore ;
- Construction et l'équipement de blocs administratifs
- Construction et l'équipement d'écoles maternelles
- Réhabilitation des infrastructures scolaires
- Dotation de fournitures scolaires ;
- Construction de murs de clôture des écoles.

#### **- Enseignement moyen secondaire**

La communauté rurale de Fafacourou compte un seul CEM qui dispose de blocs sanitaires et un point d'eau (un puits).

Le pourcentage de filles est faible par rapport à celui de l'enseignement élémentaire.

**TABLEAU : ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT MOYEN DE LA CR**

LOCALISATION ETABLISSEMENT	NOMBRE DE CLASSES			EFFECTIFS			LATRINES: NOMBRE DE BOX			POINT D'EAU	
	PEDAGOGIQUE	PHYSIQUES									
		CONSTRUITES	ABRIS PROVISOIRES	G	F	TOTAL	G	F	TOTAL	PUITS	ROBINET
CEM Fafacourou	6	6	4	182	83	265	2	2	4	1	-
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>182</b>	<b>83</b>	<b>265</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>-</b>

**Source** : IDEN de Médina Yoro Foulah (année scolaire 2010 / 2011)

### 2.4.2. La santé

La communauté rurale dispose d'un poste de santé et de trois cases de santé et deux maternités rurales. Ces infrastructures sanitaires sont fonctionnelles mais sont confrontées au manque de médicaments et d'équipement.

La couverture sanitaire est donc faible par rapport à la population et par rapport à l'étendue de la CR. Aucune de ces infrastructures ne possède un incinérateur, d'où il y a un réel problème d'élimination des déchets biomédicaux dans la CR.

**TABLEAU : INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE LA CR**

VILLAGES	POSTES DE SANTE				MATERNITES RURALES				CASES DE SANTE			
	FONCTIONNALITE		BLOCS SANIT.	POINT D'EAU	FONCTIONNALITE		BLOCS SANIT.	POINT D'EAU	FONCTIONNALITE		BLOCS SANIT.	POINT D'EAU
	F	NF			F	NF			F	NF		
Fafacourou	X	-	X	X	X	-	X	X	-	-	-	-
Missira koutayel	-	-	-	-	X	-	X	X	X	-	X	X
Saré Dickel	-	-	-	-	X	-	X	X	X	-	X	X
Sinthiang Yoo Diamanka	-	-	-	-	-	-	-	-	X	-	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 PS</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

**Source** : Région Médicale de Kolda et enquête MSA, 2011

### **2.4.3. Electricité**

Aucun des villages de la communauté rurale n'a accès au réseau électrique de la SENELEC.

## **2.5. Acteurs de développement dans la CR**

### **2.5.1. Les organisations communautaires de base**

De nombreuses organisations communautaires de base sont identifiées dans la communauté rurale. Elles vont des organisations villageoises aux organisations religieuses, en passant par les GIE, les GPF et les ASC. Elles s'activent essentiellement dans les secteurs économique, social, sportif et culturel.

### **2.5.2. Les partenaires au développement**

Plusieurs partenaires locaux, nationaux et internationaux appuient la communauté rurale. Parmi celles-ci nous pouvons citer : le PNDL, Aide-Action, ANCAR, TOSTAN, UNICEF, et autres. Ces partenaires interviennent généralement dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation, de l'hydraulique, dans la construction d'infrastructures communautaires, etc.

Ils apportent un appui institutionnel et financier soit directement aux populations ou indirectement aux structures communautaires.

#### **PROJETS/PROGRAMMES ET ONG INTERVENANT DANS LA COLLECTIVITE LOCALE**

<b>NOM</b>	<b>DOMAINES D'INTERVENTION</b>	<b>ZONE D'INTERVENTION</b>	<b>REALISATIONS</b>
PNDL	Infrastructures et renforcement des capacités des populations	CR	Fonçage des puits modernes, construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires et sanitaires.
AIDE ACTION	Assainissement dans les écoles	CR	Construction de latrines dans six écoles de la CR
TOSTAN	Alphabétisation, hygiène et assainissement		Nettoyage des villages et alphabétisation
AMA	Hydraulique	CR	Fonçage de puits hydrauliques
ANCAR	Agriculture	CR	Formation et Encadrement des OP dans les domaines de l'agriculture et la transformation des produits agricoles
UNICEF	Education	CR	Construction de latrines dans les établissements scolaires

### **III. BILAN DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE**

#### **3.1. Ressources en eau**

##### **3.1.1. Eaux de surface**

Les eaux de surface sont constituées essentiellement par des marres et des zones dépressionnaires qui se remplissent en hivernage par les eaux de pluies car il n'y a pas de cours d'eau permanent dans la CR.

##### **3.1.2. Eaux souterraines**

Les eaux souterraines, de qualité douce, sont exploitées pour assurer l'approvisionnement en eau des populations en toute saison et du bétail en saison sèche, période marquée par l'assèchement des mares et marigots. La nappe phréatique se situe entre 15 et 37 m selon qu'on se situe au niveau des vallées ou des plateaux (cf. annexes).

La baisse de la pluviométrie a provoqué un abaissement progressif de la nappe phréatique dont la conséquence se mesure par les fréquents tarissements de certains puits durant la période de mars à juin.

Les eaux souterraines sont exploitées actuellement par les puits modernes et un forage fonctionnel dans la CR

#### **3.2. Synthèse d'inventaire des infrastructures de production et de distribution d'eau**

##### **3.2.1. Réseaux AEP**

La communauté rurale de Fafacourou compte aujourd'hui un forage fonctionnel.

- **l'AEMV de Fafacourou** dessert 1017 personnes. Le forage est équipé d'un moteur thermique et d'une pompe à axe vertical qui fournit un débit de 20 m<sup>3</sup> /h, soit une capacité de production journalière (CPJ) de 100 m<sup>3</sup> qui correspond à 93 litres / jour / personne, supérieure par rapport à la capacité ciblée de 35 litres / personne / jour.

L'extension et la densification de son réseau, le renouvellement et le renforcement de capacités des membres des instances de l'ASUFOR, sont indispensables pour le bon fonctionnement de ce système AEP.

**TABLEAU : CARACTERISTIQUES DES RESEAUX AEV DE LA CR**

DESIGNATION	N°IRH	DESSERTE		PRODUCTION – STOCKAGE				DISTRIBUTION				
		NBRE DE LOCALITES	POP.	ENERGIE	EXHAURE	CPJ	STOCKAGE	BF	BP	PO	AB	BJ
Fafacourou	18-8X-0002	3	1017	MTH	PAV	100	100 m <sup>3</sup> / 15 m	7	10	1	1	0
<b>Total</b>		<b>3</b>	<b>1017</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

**- Villages raccordés au château du forage de Fafacourou**

VILLAGE	POPULATION EN 2011	POINTS D'ACCES					
		BF	BP	BC	PO	AB	BJ
Fafacourou	566	5	10	2	1	1	0
Sinthiou Demba Goudourou	126	1	0	0	0	0	0
Bamba Dinka Saloum	325	1	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 017</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

**3.2.2. Puits modernes**

Les puits modernes assurent une bonne partie de l'approvisionnement en eau potable des populations de la communauté rurale de Fafacourou.

La communauté rurale de Fafacourou ne compte que **18 puits modernes** fonctionnels répartis comme suit :

VILLAGE	PUITS MODERNES FONCTIONNELS	
	PM	PMH
Fafacourou	2	0
Konadji	2	0
Mouitaba	1	0
Korop	1	0
Sinthiang Fodé	1	0
Sinthiang Bandiaye	1	0
Sinthiang Yoro Diamanka	1	0
Woundessa Sory	1	0
Dibamang	1	0
Bodoyel	1	0
Bamba Dinka	1	0
Sinthiang Boydo	1	0
Dingha	1	0
Danfacounda	2	0
Sinthiang Samba Diao	1	0
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>0</b>

Le **respect des normes d'hygiène autour des puits modernes** doit être de rigueur dans toute la communauté rurale en évitant de se laver, de faire le linge ou de laver les animaux à proximité de ces puits.

### **3.3. Accès à l'eau potable pour les usages domestiques**

#### **3.3.1. Taux d'accès**

Le taux d'accès à l'eau potable de la communauté rurale de Fafacourou est de **44,07%**. Mais l'accès à l'eau potable est assuré à 14,36 % seulement par AEP.

#### **Taux d'accès « raisonnable »**

Le taux d'accès raisonnable de la communauté rurale de Fafacourou est de **48,15%**. Ce taux est inférieur au taux de 77,5 % calculé en moyenne nationale pour l'année 2010.

#### **Bilan EPE**

Le bilan en EPE par localité de la CR fait apparaître, pour 2011, un déficit global de **19 EPE**. Avec **16,67 EPE** fonctionnels pour une population totale de 8 398 personnes, soit 1 EPE pour 504 personnes d'où le niveau d'équipement en points d'eau modernes de la CR est largement au dessus du niveau de desserte standard de 1 EPE pour 300 personnes retenu dans la politique nationale. Beaucoup de localités de la CR de Fafacourou présentent un déficit en EPE.

**TABLEAU : BILAN EPE POUR LA CR**

<b>INTITULE</b>	<b>2011</b>	<b>2015</b>
Population totale CR	8 398	10 054
Population desservie	2 699	9 741
Population non desservie de la CR	5 699	313
Besoins en EPE pour atteindre un taux de desserte de <b>97 %</b> visé par le conseil rural.	18,4	1,04

### **3.3.2. Taux de desserte**

Le taux de desserte en eau potable est de **32,1 %** pour l'ensemble de la CR qui est inférieur au taux d'accès puisque certaines localités de la CR, bénéficiaires des points d'accès à l'eau potable, présentent un déficit en EPE

**TABLEAU : TAUX DE DESSERTE**

<b>COMMUNAUTE RURALE</b>	<b>FAFACOUROU</b>
Code administratif	10420101
Taux de croissance	2,93%
Population 2011 estimée	8 398
Nombre équivalents points d'eau	16,67 EPE
Taux de desserte	32,1 %
Personnes par EPE en 2011	504

### **Desserte des localités de plus de 1000 habitants par BF / BP**

Il n'y a pas de localité de plus de 1 000 habitants dans la CR.

### **3.4. Accès à l'eau potable pour les usagers productifs et les besoins communautaires**

#### **3.4.1. Agriculture**

La capacité de production journalière du seul forage de la CR de FAFACOUOU qui est en service, ne peut pas prendre en compte les besoins en eau de l'agriculture car les besoins domestiques en eau des villages polarisés mais surtout ceux de l'élevage sont très élevés. Toutefois, il serait souhaitable de prévoir l'aménagement des bassins de rétention dans des zones à vocation horticole pour une exploitation optimale des eaux de pluie ou la construction d'autres ouvrages de captage compte tenu des besoins élevés en irrigation, exprimés par les populations de la CR.

#### **3.4.2. Elevage**

Le cheptel a besoin, pour son abreuvement surtout en saison sèche, d'environ **1228 m<sup>3</sup>** d'eau par jour. Le seul forage fonctionnel au niveau de la CR, prendra en compte une bonne partie des besoins en eau des animaux. Mais vue l'importance du cheptel, la construction des abreuvoirs est à prévoir dans la planification des travaux

à réaliser au niveau des villages polarisés des différents forages programmés. Il faudra en plus, l'aménagement des marres pastorales et / ou des bassins de rétention afin de satisfaire les énormes besoins en eau du cheptel

### **3.4.3. Infrastructures scolaires et sanitaires**

Chaque infrastructure socioéconomique (scolaire, sanitaire, etc.) devra disposer d'un point d'eau moderne qui permettra à l'édicule public qui y est (sera) construit de répondre aux normes du PEPAM.

## **CONCLUSIONS**

L'approvisionnement en eau potable de la CR se présente comme suit :

- le taux d'accès à l'eau potable de la CR est de **44,07%** en juin 2011;
- le taux de desserte établit d'après le bilan EPE est de **32,1 %** car certaines localités desservies présentent un bilan en EPE déficitaire.

## IV. BILAN DE L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT ET A L'HYGIENE

### 4.1. Synthèse des inventaires d'infrastructures d'assainissement et pratique d'hygiène

#### 4.1.1. Assainissement et hygiène au niveau de l'espace public

##### ➤ Assainissement au niveau des infrastructures socio-économiques

L'inventaire des infrastructures d'assainissement à concerné les ouvrages d'évacuation et d'isolement des excréta à usage collectif situés à l'intérieur des infrastructures scolaires, sanitaires, etc.

**TABLEAU : INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT**

INFRASTRUCTURES	ECOLES (8) OU COLLEGE (1)	POSTES DE SANTE (1), MATERNITES (2), CASES DE SANTE (3)	MARCHES PERMANENT (0) ET HEBDOMADAIRE (0)	AUTRES
Nombre d'infrastructures	9	6	0	0
Nombre d'édicules existants	7	4	0	0
Nombre d'édicules adéquats	6	2	0	0
Taux d'équipement	77,8%	66,67%	0%	0%
Taux d'équipement adéquat	66,67 %	33,33%	0%	0%

##### ➤ hygiène au niveau des villages

L'ONG TOSTAN, qui œuvre dans l'alphabétisation, sensibilise aussi les populations sur le changement de comportement en matière d'hygiène en intégrant le volet hygiène dans son programme d'alphabétisation dans les villages de la CR où elle intervient.

Dans chaque village ciblé, un comité de salubrité est mis en place et est chargé de conduire les opérations de nettoyage (« set sétal ») hebdomadaire.

Ces actions ont eu un impact positif sur le changement de comportement des populations en matière d'hygiène dans les localités suivantes :

NOM VILLAGE CIBLE	PARTENAIRE FINANCIER	LANGUE	PROGRAMME EN COURS	FREQUENCE DE NETTOYAGE DU VILLAGE
Fafacourou	UNICEF	Pulaar	Aawdé 1	Une fois / semaine
Saré Dickel	UNICEF	Pulaar	Aawdé 1	Une fois / semaine
Saré Saloum	UNICEF	Pulaar	Aawdé 1	Une fois / semaine
Dingha	UNICEF	Pulaar	Aawdé 1	Une fois / semaine
Mdina Dème	UNICEF	Pulaar	Aawdé 1	Une fois / semaine
Sangourlé	UNICEF	Pulaar	Aawdé 1	Une fois / semaine
Sinthiang Yéro Diamanka	Communauté de Madrid	Pulaar	Kobi 1	Une fois / semaine

Source : TOSTAN / Kolda, juin 2011

Le conseil rural devra favoriser la généralisation de telles pratiques dans l'ensemble des villages de la collectivité locale.

#### **4.1.2. Assainissement individuel et pratique d'hygiène au sein des ménages**

##### **➤ Niveau d'équipement des ménages en latrines**

Le résultat de l'enquête-ménage réalisée dans la communauté rurale de FAFACOUOU sur les différents types de latrines existantes ou non, est le suivant :

CATEGORIE	NOMBRE	POURCENTAGE
Latrines traditionnelles	109	38,7 %
Latrines "sanplat"	4	1,4 %
Ménages n'ayant pas de latrines	169	59,9 %
<b>Total</b>	<b>282</b>	<b>100 %</b>

L'analyse des résultats des enquêtes- ménages réalisées à FAFACOUROU, permet d'estimer que : 38,7% des ménages disposent de latrines traditionnelles qui sont, pour la plupart dans un mauvais état, **1,4%** de latrines répondant aux normes du PEPAM et 59,9 % des ménages n'ont pas de latrines, car partageant souvent les latrines avec leur cohabitant de la même concession.

La périodicité de l'entretien des ouvrages d'assainissement existants est indiquée dans le tableau ci-dessous.

QUEL EST LA PERIODICITE DE L'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT ?	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Une fois par jour	14	12,4 %
environ deux fois par semaine	44	38,9 %
environ une fois par semaine	2	1,8 %
Sans entretien	53	46,9 %
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>100 %</b>

D'où, il n'est pas étonnant que la plupart des latrines soient dans un état mauvais (6,4 %) ou passable (85,1 %)

Les ménages qui n'ont pas de latrines évacuent (à 34,4%) leurs excréta à partir des latrines des autres ménages de la même concession ou à partir des latrines des concessions voisines (1,3 %) ou dans la nature (64,3%).

Toutefois, ils sont prêts (à 99,5%) à acquérir des latrines modernes avec la subvention d'un projet ou d'un programme.

➤ **Niveau d'équipement des ménages en d'autres ouvrages d'assainissement**

Le niveau d'équipement de la CR en ouvrages d'assainissement autres que les latrines, est résumé dans ce tableau ci-dessous.

TYPE D'OUVRAGE	EXISTENCE DE L'OUVRAGE ?	EFFECTIF	POURCENTAGE
Bacs à laver avec puisard	Oui	0	0 %
	Non	282	100 %
Lave-mains	Oui	1	0,4 %
	Non	281	99,6 %
Douches	Oui	279	98,9
	Non	3	1,1 %
Fosses perdues	Oui	0	0 %
	Non	282	100 %

Il faut noter que :

- Pratiquement, chaque ménage dispose d'une douche mais, pour évacuer les eaux de ces douches, seuls 0,4% des ménages ont réalisé un puits perdu car les eaux sont surtout évacuées par infiltration sur place (61,4 %) ou par dégoulinement hors concession (38,2%) ;
- la présence des autres ouvrages d'assainissement est très faible dans la CR voire inexistante.

➤ **Connaissance et pratique d'hygiène-assainissement**

L'enquête ménage, réalisée au niveau de la CR sur la pratique du lavage des mains, a donné les résultats suivants :

LES MEMBRES DU MENAGE SE LAVENT-ILS LES MAINS EN DIFFERENTES OCCASION ?	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Oui, fréquemment	75	26,6 %
Oui, dès fois	206	73 %
Non	1	0,4 %

<b>Total</b>	282	<b>100 %</b>
--------------	-----	--------------

<b>A QUELLES OCCASIONS LE LAVAGE DES MAINS SE FAIT –IL ?</b>	<b>REPOSES</b>	<b>EFFECTIFS INTERROGES</b>	<b>POURCENTAGE</b>
Après usage des toilettes ?	Oui	227	80,8 %
	Non	54	19,2 %
Avant et Après le repas ?	Oui	281	100 %
	Non	0	0 %
Au retour du travail ou autres lieux publics ?	Oui	259	92,2
	Non	22	7,8 %

Le lavage des mains se pratique couramment dans les ménages de la CR mais seuls **35,1%** des membres de ces ménages utilisent le savon en se lavant les mains.

#### **4.2. Accès à l'assainissement individuel**

En prenant en compte les standards retenus par le PEPAM, le taux moyen d'équipement des ménages en système individuel d'assainissement des excréta est de **1,4%** qui est en dessous de la moyenne nationale qui est de 29,6 % en 2010. Tandis que celui des ménages n'ayant pas un accès adéquat à l'assainissement individuel est de **98,6%**, d'où il faudra accroître, d'ici 2015, le taux d'équipement des ménages en systèmes d'assainissement individuel de **49,3%** au moins.

#### **4.3. Accès à l'assainissement et à l'hygiène pour les services sociaux de base**

Beaucoup d'infrastructures socioéconomiques de la CR disposent d'édicules adéquats d'évacuation des excréta grâce à un excellent travail de l'ONG Aide Action dans les infrastructures éducatives.

### **CONCLUSIONS**

De manière générale, le niveau d'équipement en infrastructures d'assainissement des excréta dans les infrastructures socioéconomiques (établissements scolaires et sanitaires, etc.) est relativement élevé tandis que dans les concessions (assainissement individuel), il est très faible.

## **V. PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE**

### **5.1. Objectifs pour 2015**

#### **5.1.1. Eau potable**

L'objectif global du PLHA est de fournir un accès adéquat à l'eau potable à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socioéconomiques de la CR.

L'objectif du plan communautaire à l'horizon 2015 est qu'à cette date (i) **97 %** de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'eau potable, et (ii) 100 % des infrastructures socioéconomiques aient un accès adéquat à l'eau potable.

#### **5.1.2. Assainissement**

L'objectif global du PLHA est d'assurer un accès adéquat à l'assainissement à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socioéconomiques de la CR.

Donc l'objectif visé à l'horizon 2015 est qu'à cette date (i) **50,7 %** au moins de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'assainissement des excréta et eaux usées, et que (ii) 100% des infrastructures éducatives et sanitaires ou autres lieux publics soient correctement et durablement assainis.

## **V. RESULTATS ATTENDUS EN 2015**

### **6.1. Eau potable**

La densité des points d'eau modernes sera de 1 EPE pour 300 personnes dans les villages desservis par AEP afin d'atteindre un taux de desserte de **97 %**. Pour atteindre cet objectif d'accès en 2015, il faut construire **27,5 EPE** en tenant compte de l'amélioration de l'accès à l'eau potable c'est-à-dire en mettant l'accent sur les branchements particuliers.

### **6.2. Assainissement**

Toutes les infrastructures socioéconomiques disposeront chacune d'un édicule public conforme aux normes du PEPAM, entretenu et fonctionnel.

En 2015, au moins **472 ménages** représentant **5 098** personnes disposeront chacun d'un ouvrage fonctionnel d'évacuation des excréta et d'un bac à laver avec puisard pour l'évacuation des eaux usées. **Il est souhaitable que le puisard soit bien dimensionné pour prendre en charge les eaux usées de la douche et celles du bac à laver**

## VII. COMPOSANTES DU PLHA

### 7.1. Développement des infrastructures d'eau potable

Le développement des infrastructures d'eau potable de la CR comprend quatre projets : (1) l'extension du réseau AEP du forage de Fafacourou, (ii) la construction d'une nouvelle AEMV à Saré Yoro Diamanka, (iii) la construction d'une nouvelle AEMV à Missirah Koutayel, (IV) la construction d'une nouvelle AEMV à Saré Dickel et, (V) la réalisation des forages équipés de pompes à motricité humaine.

Le financement de tous ces projets, dont les fiche APS sont annexées au présent document, est à rechercher. Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM. Des bornes fontaines (22), des branchements communautaires (18), des branchements particuliers (150) seront intégrés dans le coût de chaque projet et des abreuvoirs (21) qui sont demandés par les populations, seront construits dans certaines localités.

TABLEAU : LISTE DES PROJETS D'EAU POTABLE AVEC LEUR PRIORITE

N°	PROJET	PRIORITE	POP EN 2015	NBRE EPE	NBRE EAB	FINANCEMENT
EP-1	Extension du réseau AEP du forage de Fafacouou	1	1 605	1,3	5	A rechercher
EP-2	Construction d'une nouvelle AEMV à Saré Yoro Diamanka	2	2 667	8,9	5	A rechercher
EP-3	Construction d'une nouvelle AEMV à Missirah Koutéyel	3	2 321	7,7	5	A rechercher
EP-4	Construction d'une nouvelle AEMV à Sarré Dickel	4	2 621	8,1	6	A rechercher
EP-5	Construction de forages équipés de pompe à motricité humaine	5	527	1,5	-	A rechercher
<b>Total programme</b>		-	<b>9 741</b>	<b>27,5</b>	<b>21</b>	-

### 7.2. Développement des infrastructures d'assainissement

Le développement des infrastructures d'assainissement de la CR compte (i) la construction de **six (6)** édicules publics et celle de **quatre cent cinquante neuf (459)** systèmes d'assainissement individuel.

Les projets d'édicules publics concernent quatre (4) établissements scolaires, un (1) poste de santé et un (1) maternité rurale. Les projets seront construits suivant le

modèle standard adopté par le PEPAM, comprenant (i) un compartiment pour femmes doté de quatre cabines et d'un lavabo, et (ii) un compartiment pour hommes doté de trois cabines, trois urinoirs et d'un lavabo. Pour la maternité rurale, les cabines du compartiment des hommes seront transformées en douches avec puisards pour permettre aux femmes qui y fréquentent (qui y accouchent) de prendre leur douche.

Présentation de quelques types d'ouvrage individuels répondant aux normes du PEPAM :

### ➤ **LATRINE TCM À FOSSES ALTERNANTES**

#### ***Description technique***

#### ***Composantes de l'ouvrage***

#### ***Superstructure***

Elle est faite d'agglomérés creux de 12 cm d'épaisseur. La cabine est entièrement couverte d'une toiture en tôles ondulées 0.17 supportées par des chevrons 6/4 en samba, et équipée d'une chaise turque ayant à sa base un siphon hydraulique en aluminium lequel communique avec un coude PVC Ø 110 et un tuyau PVC Ø110 qui aboutit dans le regard de répartition. Le seuil de la porte est précédé par une terrasse maçonnée appelée marche-pieds.

#### ***Regard de répartition***

C'est un petit ouvrage carré de 55 cm de côté et 45 cm de profondeur. Il est fait d'agglomérés pleins de 12 cm d'épaisseur. Le fond du regard doit présenter une pente inclinée vers les fosses pour une bonne évacuation des excréta en provenance du tuyau d'évacuation. La dalle de couverture du regard est en béton armé de 6 cm d'épaisseur.

## **Infrastructure**

02 fosses cylindriques alternantes de dimensions 1,30 m de diamètre et 2 m de profondeur. Elles sont distantes de 2 m minimum et couvertes par des demi-dalles circulaires en béton armé dosé à 350 kg/m<sup>3</sup> (soit 1 sac de ciment+1 brouette de sable+2 brouettes de gravier) avec 8 cm d'épaisseur. Sur ces demi-dalles existe un trou carré de 40 cm de côté pour le contrôle du niveau des boues dans la fosse. Chacune des deux fosses est reliée au regard par un tuyau PVC Ø 110. C'est dans ces deux fosses que sont admises, de manière alternante, les matières fécales issues du regard. Ces fosses servent au stockage et à la minéralisation des excréta; les eaux de chasse étant infiltrées dans le sol par l'intermédiaire des joints ouverts au niveau des parois des fosses. Les fosses seront maçonnées en agglos voûtés pleins de 15. Les joints verticaux seront laissés ouverts sauf au niveau de la 1<sup>ère</sup> rangée inférieure et des 2 dernières rangées supérieures.

Le ferrailage des dallettes est constitué d'aciers HA10 et HA6 avec pour espacement mini 13 cm.

### **Conditions de mise en œuvre**

#### **Zone d'implantation recommandée**

Zone où le toit de la nappe est au moins à 3,50 m de profondeur. Lorsque la nappe est moins profonde, d'autres dispositions constructives doivent être prises (élargissement du diamètre de la fosse pour réduire sa profondeur ou surélévation artificielle du sol, cas des zones insulaires ou des vallées).

### **Mode d'exploitation et d'entretien**

#### **Règles d'usage de la latrine**

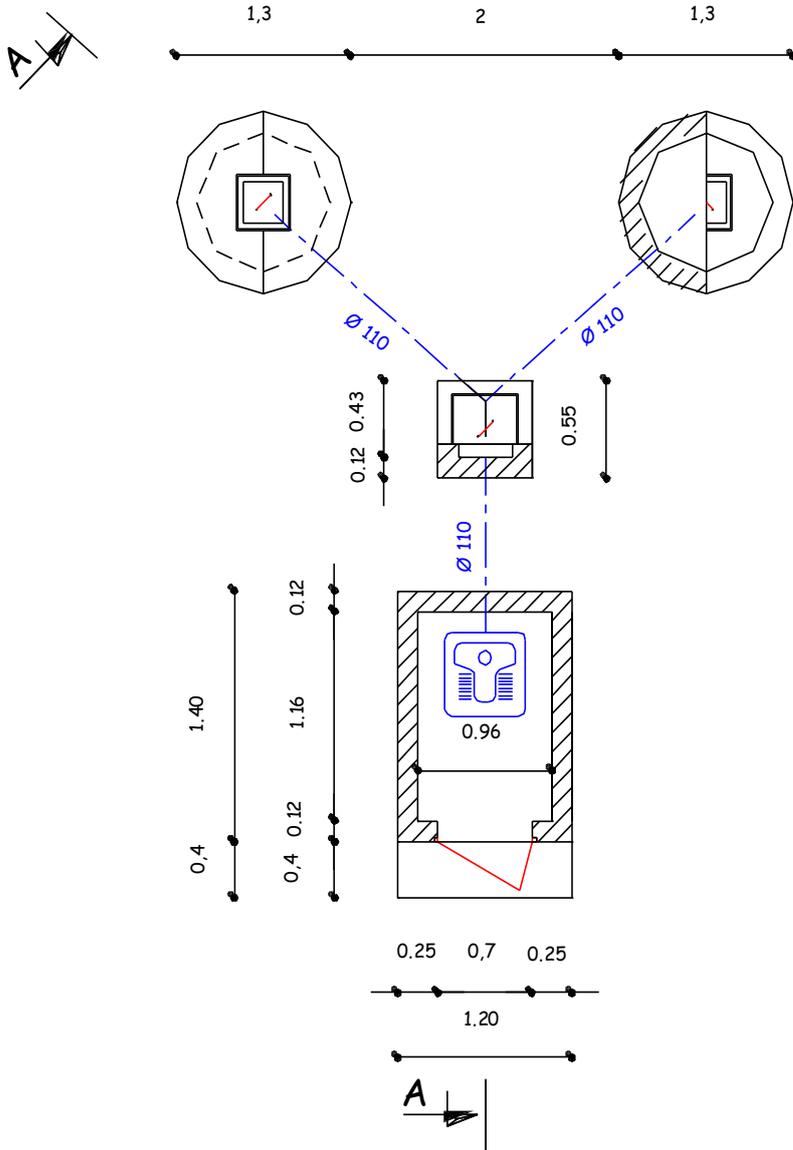
- Nettoyage anal à l'eau ;
- Se laver les mains après usage;
- Bien se positionner par rapport au trou de défécation ;
- Orientez les eaux de nettoyage anal, de lavage de la latrine dans les fosses.

## **Règles d'entretien de la latrine**

- Disposer d'un balai en permanence dans la latrine ;
- Disposer d'un détergent en permanence dans la latrine ;
- Nettoyer la latrine quotidiennement ;
- Éviter de verser d'autres eaux usées dans la fosse. Seules sont admises les eaux de nettoyage anal et de lavage de la latrine ;
- Ne pas jeter des objets solides à travers le trou de défécation.

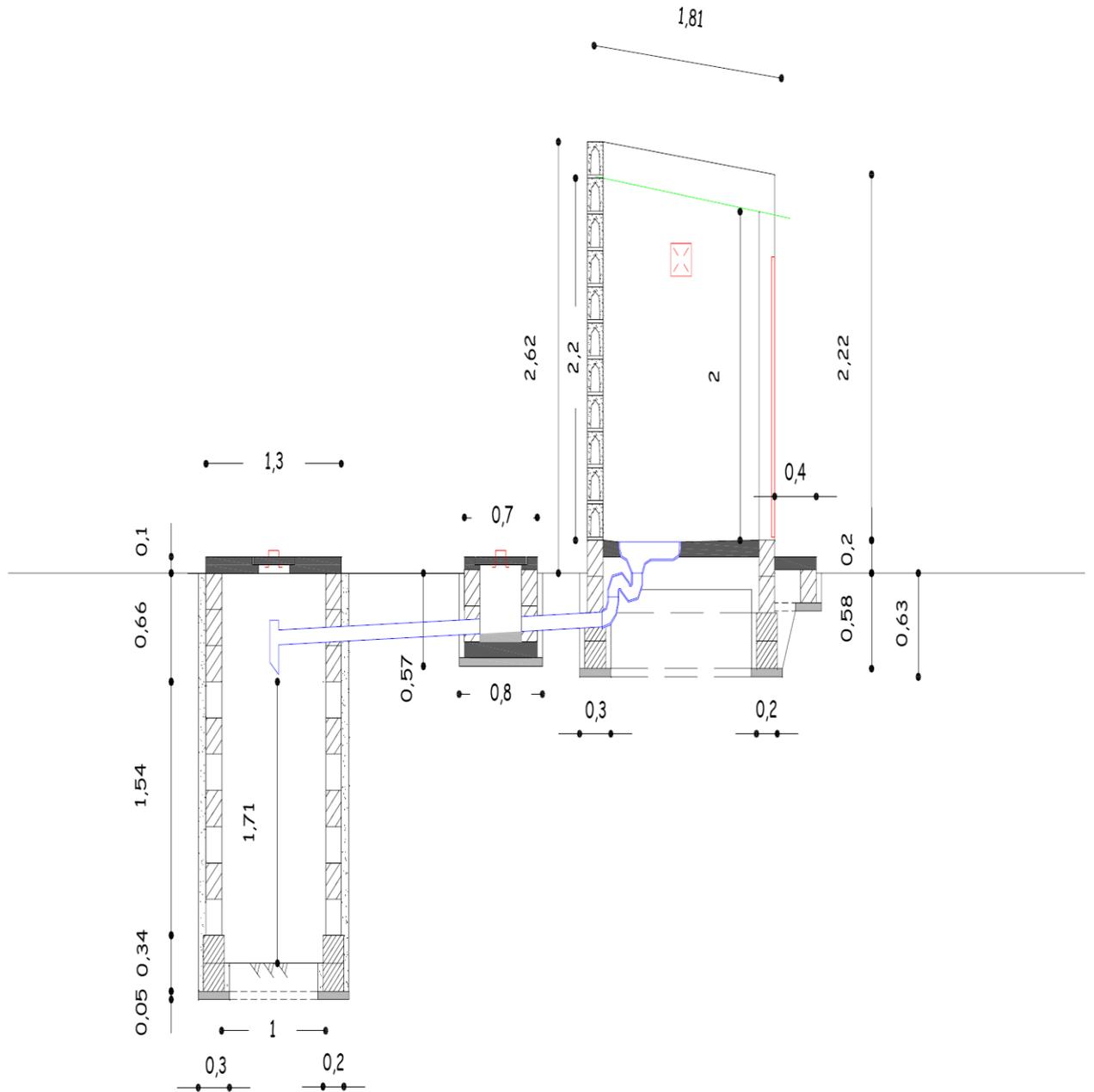
## **Règles de maintenance de la latrine**

- Respecter et pratiquer les règles d'usage et d'entretien ;
- Inspecter régulièrement la latrine ;
- Maintenir la porte toujours fermée ;
- Diagnostiquer toutes les défaillances constatées et réparer le plus tôt possible;
- Changer le bouchon de position dans le regard de répartition dès que les boues sont à 40 cm de la face inférieure des dalles.



**Toilette à chasse manuelle : Vue en plan**

# Toilette à chasse manuelle : Coupe A – A



## ➤ LATRINE VIP À FOSSES ALTERNANTES

### Description technique

#### Composantes de l'ouvrage

##### ***Superstructure***

Elle est faite d'agglôs creux de 12 cm d'épaisseur. La cabine est entièrement couverte d'une toiture en tôles ondulées 0.17 supportées par des chevrons 6/4 en samba. Sur le plancher de la cabine existent deux trous de défécation munis de repose-pieds. Ces trous communiquent directement avec les deux fosses alternantes. La cabine repose ainsi à cheval sur les deux fosses. Le seuil de la porte est précédé par une marche pieds.

##### ***Infrastructure***

02 fosses alternantes, maçonnées et couvertes par des dalles et munies d'évents en PVC Ø 110 de 3 m de hauteur. Ces fosses servent au stockage et à la minéralisation des excréta et infiltrent les eaux de nettoyage anal à travers des joints ouverts sur les parois.

Les fosses alternantes sont couvertes de dalles de 8 cm d'épaisseur. Les dalles sont conçues en deux types : deux dalles pour la vidange, et deux dalles sur lesquelles sont percés les trous de défécation et de ventilation.

Le ferrailage est constitué d'aciers HA10 et HA6 avec des espacements variant entre 13 et 16 cm.

## **Conditions de mise en œuvre**

### ***Zone d'implantation recommandée***

Zone où le toit de la nappe est au moins à 3,50 m de profondeur, sinon prendre d'autres dispositions constructives (voir choix de technologie).

## **Mode d'exploitation et d'entretien**

### **Règles d'utilisation de la latrine**

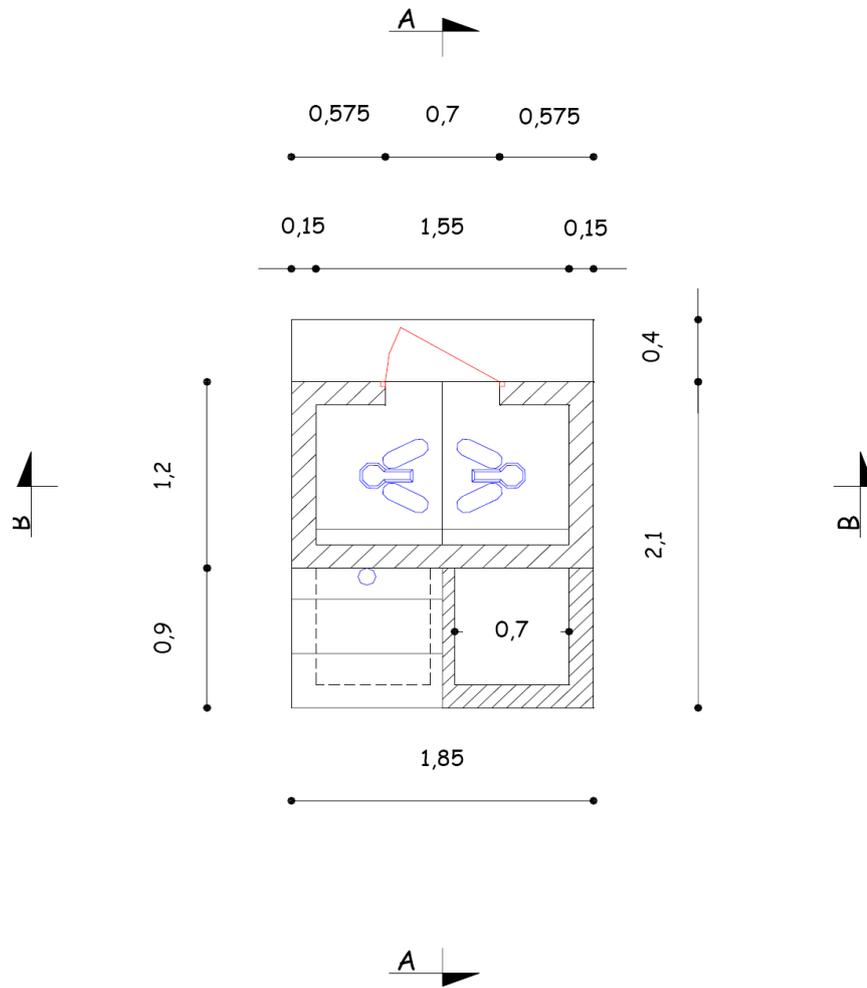
- Nettoyage anal à l'aide d'un peu d'eau ou d'objets solides ;
- Lavage des mains après usage ;
- Pas de surcharge de la dalle ;
- Bien se positionner par rapport au trou de défécation ;
- Orientez les eaux de nettoyage anal, de lavage de la latrine dans les fosses ;

### **Règles d'entretien de la latrine**

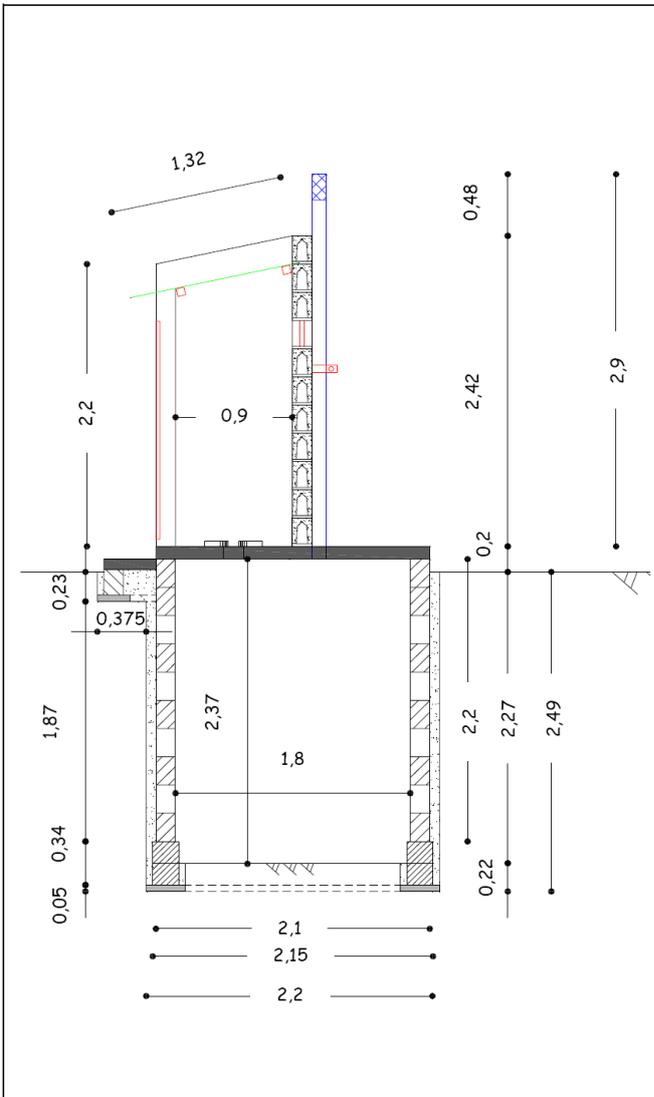
- Disposer d'un balai en permanence dans la latrine ;
- Nettoyer la latrine quotidiennement ;
- Disposer d'un détergent en permanence dans la latrine ;
- Ne pas verser d'autres eaux usées dans la fosse. Seules sont admises les eaux de nettoyage anal et de lavage de la latrine ;
- Ne jamais se laver dans la latrine ;
- Ne pas jeter des ordures dans la latrine ou dans la fosse.

### **Règles de maintenance de la latrine**

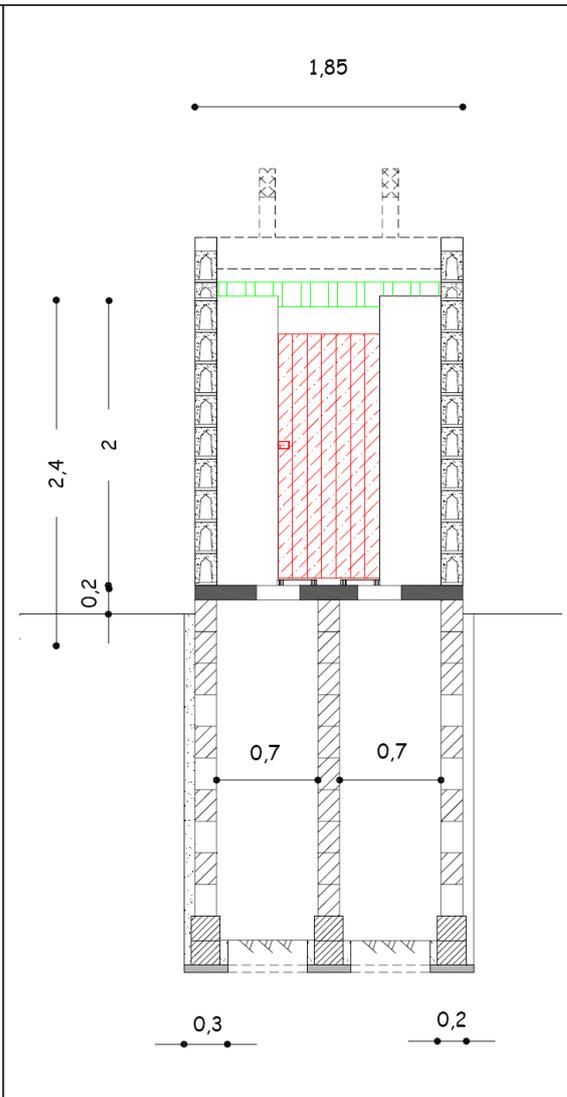
- Respecter et pratiquer les règles d'usage et d'entretien ;
- Inspecter régulièrement la latrine ;
- Diagnostiquer toutes les défaillances constatées et réparer le plus tôt possible ;
- Fermer le trou de défécation dès que les boues sont à 40 cm de la face inférieure des dalles.



**VIP double fosse : Vue en plan**



VIP double fosse : Coupe A - A



VIP double fosse : Coupe B - B

## ➤ LAVOIR-PUISARD

### **Description technique**

#### ***Superstructure***

01 bac maçonné constitué d'une murette de 35 cm de hauteur, laquelle repose sur un socle carré en béton armé de 2 m de côté et 15 cm d'épaisseur. La plomberie du bac comprend une bonde de sol 15\*15, une réduction 75/50, un coude 75 et un tuyau PVC Ø75. Le bac sert à collecter et à diriger les eaux de lavage dans le puisard.

Le ferrailage du radier (socle) est composé uniquement de fer 8 avec des espacements de 15 cm.

#### ***Infrastructure***

01 puisard cylindrique, maçonné et couvert par des dallettes et muni d'un réseau d'évacuation en PVC Ø 75. Le puisard assure le prétraitement des eaux usées avant leur infiltration dans le sol. Le puisard est à moitié rempli de moellons dont les dimensions requises se situent entre 100 et 300 mm.

Les dalles de couverture des puisards sont identiques aux dalles de couverture des fosses cylindriques des TCM.

### **Mode d'exploitation et d'entretien**

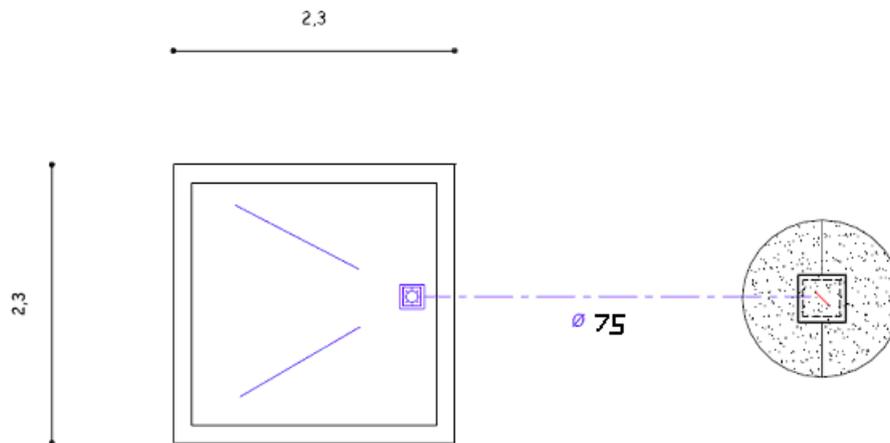
#### ***Règles d'usage***

- Éviter d'utiliser le lavoird quand le couvercle de la bonde de sol n'est pas en place;
- Éviter l'introduction de solides dans le lavoird ;

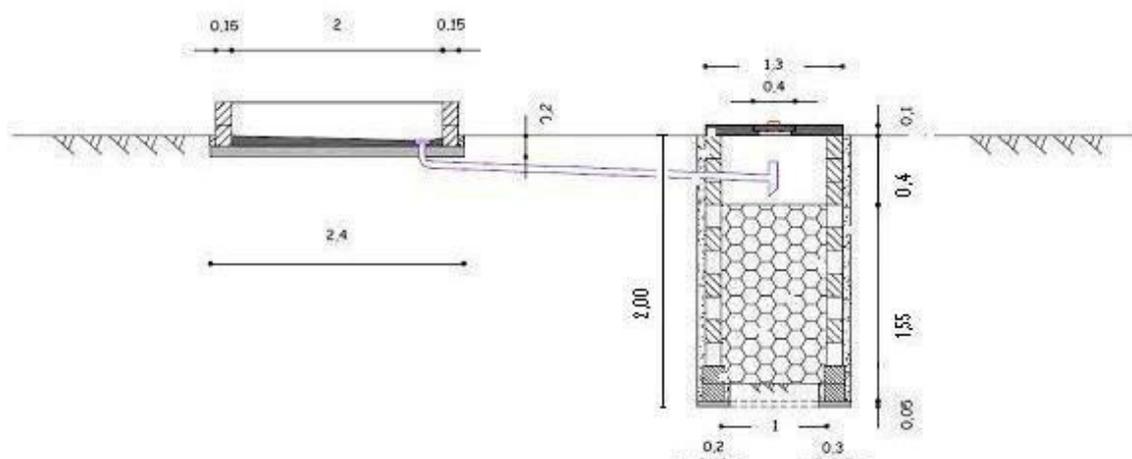
#### ***Règles d'entretien et de maintenance***

- Balayer le lavoird quotidiennement ;
- Inspecter régulièrement le puisard ;
- Diagnostiquer toutes les défaillances constatées et réparer le plus tôt possible;

- Purger le puisard en cas de colmatage ;



### Lavoir – puisard : Vue en plan



Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM.

**TABLEAU : LISTE DES PROJETS D'ASSAINISSEMENT COMMUNAUTAIRE AVEC LEUR PRIORITE**

N°	PRIORIT E	PROJETS	N°	PRIORIT E	PROJETS
AS-1	1	EP pour le CEM de Fafacouou	AS-4	4	EP pour l'école primaire de Korop
AS-2	2	EP pour maternité de Fafacourou	AS-5	5	EP pour l'école de Sinthiang Diallo
AS-3	3	EP pour poste de santé Fafacourou	AS-6	6	EP pour l'école primaire de Fafacourou

### **7.3. Mesures d'accompagnement**

Le programme de mesures d'accompagnement doit mettre en place les conditions favorables à un fonctionnement durable des infrastructures réalisées et comprend trois volets (i) le volet IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable, (ii) le volet IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement et (iii) Etudes et activités spécifiques.

#### **7.3.1. IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable**

Les activités à réaliser, pour chacune des ASUFOR à mettre en place sont : (i) l'accompagnement des usagers dans le processus qui va de la création de L'ASUFOR jusqu'à sa reconnaissance juridique et l'obtention d'une licence d'exploitation délivrée par la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance ( DEM ), (ii) la formation des membres des instances dirigeantes de l'ASUFOR à l'exercice de leurs responsabilités, (iii) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d' un opérateur de maintenance et d'un gérant qui devra être formé, (iv) l'appui à l'ASUFOR pour le recrutement et la formation d'un conducteur de forage, (v) un appui -conseil auprès des ASUFOR pour le suivi- évaluation de leurs activités durant une certaine période (6 à 12 mois au moins).

#### **7.3.2. IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement**

Cette composante a pour but de mettre en place (i) une gestion durable des édicules publics, et (ii) un environnement favorable d'offre et de demande pour la construction et l'entretien des systèmes d'assainissement individuel.

Les activités liées à l'assainissement communautaire (gestion des édicules publics) comprendront (i) l'identification d'un gérant pour chaque édicule public, (ii) la mise en place d'un système de génération de recettes permettant d'assurer l'entretien des édicules.

Les activités liées à l'assainissement individuel comprendront (i) la sélection, la formation, la motivation et le suivi de l'activité des relais féminins chargés d'une mission d'animation -sensibilisation de proximité en vue de susciter et d'organiser la demande des ménages en systèmes d'assainissement autonome, (ii) l'exécution d'un programme de formation des maîtres d'école et la fourniture de supports pédagogiques en vue de diffuser les bonnes pratiques d'hygiène par le biais des élèves, (iii) la sélection, la formation et l'habilitation de maçons à la construction de latrines, (iv) le contrôle de qualité des travaux et le suivi financier du volet assainissement individuel.

### ***7.3.3. Etudes et activités spécifiques***

Il s'agit des études hydrogéologiques pour une connaissance approfondie de la qualité et de la disponibilité des eaux souterraines, et celles relatives à l'installation des réseaux AEP ou à un appui –conseil à la CR pour la planification et le suivi-évaluation. Cet appui –conseil à la CR a pour but de renforcer ses capacités à utiliser l'outil PLHA pour la programmation annuelle des opérations, la mise à jour périodique des données dans le cadre du suivi-évaluation et le contrôle de qualité du service fourni par les ASUFOR.

## VIII. COUTS ET PLAN DE FINANCEMENT

### 8.1. Composante Développement des infrastructures d'eau potable

Le coût estimatif de la composante Développement des infrastructures d'eau potable de la CR est de **946 704 000 FCFA**. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du montant des fournitures et travaux et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10%.

**TABLEAU : RECAPITULATIF DES COUTS ESTIMATIFS DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE**

N°	INTITULE	COUTS ESTIMATIFS X 1 000 FCFA				
		F&T	E&C	SOUS TOTAL	I&D	TOTAL
EP-1	Extension du réseau AEP du forage de Fafacouou	65 100	6 510	71 610	7 161	78 771
EP-2	Construction d'une nouvelle AEMV à Saré Yoro Diamanka	242 100	24 210	266 310	26 631	292 941
EP-3	Construction d'une nouvelle AEMV à Missirah Koutayel	197 600	19 760	217 360	21 736	239 096
EP-4	Construction d'une nouvelle AEMV à Saré Dickel	217 600	21 760	239 360	23 936	263 296
EP-5	Réalisation de forages équipés de pompe à motricité humaine	60 000	6 000	66 000	6 600	72 600
<b>Total programme</b>		<b>782 400</b>	<b>78 240</b>	<b>860 640</b>	<b>86 064</b>	<b>946 704</b>

### 8.2. Composante Développement des infrastructures d'assainissement

Le coût estimatif de la composante Développement des infrastructures d'assainissement est de **140 118 000 FCFA**. Ce coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10 % des fournitures et travaux, et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10 %.

**TABLEAU : RECAPITULATIF DES COUTS ESTIMATIFS DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT**

NOMBRE	INTITULE	COUTS ESTIMATIFS X 1.000 FCFA				
		F&T	E&C	SOUS TOTAL	I&D	TOTAL
	<b>Edicules publics</b>					
4	Etablissements scolaires	16 000	1 600	17 600	1 760	19 360
2	Infrastructures sanitaires	8 000	800	8 800	880	9 680
	<b>Sous total</b>	<b>24 000</b>	<b>2 400</b>	<b>26 400</b>	<b>2 640</b>	<b>29 040</b>
	<b>Systèmes d'assainissement individuel</b>					
459	Systèmes d'assainissement familiaux	91 800	9 180	100 980	10 098	111 078
	<b>Sous total</b>	<b>91 800</b>	<b>9 180</b>	<b>100 980</b>	<b>10 098</b>	<b>111 078</b>
<b>Total programme</b>		<b>115 800</b>	<b>11 580</b>	<b>127 380</b>	<b>12 738</b>	<b>140 118</b>

### 8.3. Composante Mesures d'accompagnement

Le coût estimatif de la composante Mesures d'accompagnement de la CR de FAFACOUOU est de **59 150 000 FCFA**, dont 24 150 000 FCFA pour le volet assainissement, et (ii) 20 000.000 FCFA pour le volet Etudes et activités spécifiques.

**TABLEAU : RECAPITULATIF DES COUTS ESTIMATIFS DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT**

N°	INTITULE	COUTS ESTIMATIFS X 1 000 FCFA	
		BASES DE CALCUL	MONTANT
	<b>IEC et renforcement de capacités eau potable</b>		
ET-1	Services de BE/ONG pour mise en place gestion de l'eau	5.000FCFA / ASUFOR X 3	15 000
ET-2	Services de BE/ONG pour mise en place gestion de l'eau	5.000FCFA / ASUFOR X 1	pm
	<b>IEC et renforcement de capacités assainissement</b>		
ET-3	Services de BE / ONG pour gestion édicules	200 / édicule X 6 édicules	1 200
ET-4	Services de BE / ONG pour assainissement individuel	50 / système individuel X 459	22 950
	<b>Etudes et activités spécifiques</b>		
ET-5	Etudes hydrogéologiques et installation de réseaux AEP	-	10 000
ET-6	Appui –conseil à la CR (planification et suivi- évaluation)	-	10 000
	<b>Total composante</b>	-	<b>59 150</b>

### 8.4. Récapitulatif et plan de financement

Le coût total de mise en œuvre du PLHA de la communauté rurale de FAFACOUROU s'élève à **1 145 972 000 FCFA** sur la période 2011-2015.

Le financement du PLHA sera couvert par (i) les populations bénéficiaires, (ii) le budget communautaire, (iii) les partenaires en coopération non gouvernementale, et (iv) l'Etat.

Les ménages s'engagent à apporter une contribution de 10% des investissements du volet assainissement individuel soit un montant de **11.107.800 FCFA**.

La communauté rurale mobilisera les ressources d'investissement mises à sa disposition par l'Etat à travers le Fonds d'équipement des collectivités locales, notamment dans le cadre du Programme National de Développement Local (PNDL). Cette contribution de la CR est estimée à 10 % des coûts des édicules publics soit un montant de **2.904.000 FCFA**.

Déduction faite des contributions ci-dessous estimées à 14 011800 FCFA, le financement à mobiliser entre 2011 et 2015 auprès de l'Etat et des partenaires en coopération non gouvernementale s'élève à **1.131.960.200 FCFA** sur une période de 4 ans.

## **IX. PLAN D'ACTION TRIENNAL**

### **9.1. Projets en cours d'exécution**

Il n'y a aucune opération en cours dans la communauté rurale ni pour le volet hydraulique ni pour le volet assainissement.

Le conseil rural compte sur l'Etat sénégalais et les partenaires au développement pour améliorer les accès à l'eau potable et à l'assainissement des populations de sa communauté rurale.

### **9.2. Opérations prioritaires**

#### **- Eau potable**

Les opérations prioritaires d'eau potable à lancer dès 2011 sont :

- Extension du réseau AEP du forage de Fafacourou ;
- Construction d'une nouvelle AEVM à Saré Yoro Diamanka ;
- Construction d'une nouvelle AEVM à Missiah Koutayel
- Construction d'une nouvelle AEVM à Saré Dickel ;
- Réalisation des forages équipés de pompes à motricité humaine ;

#### **- Assainissement**

Pour le volet assainissement, les opérations prioritaires à démarrer dès 2011, sont ;

- la construction de **six** (6) édicules publics dans les infrastructures socioéconomiques de la communauté rurale ;
- la réalisation de **quatre cent cinquante neuf** (459) systèmes d'assainissement individuel afin de booster le taux d'équipement des ménages en latrines à 50,7 % en 2015.

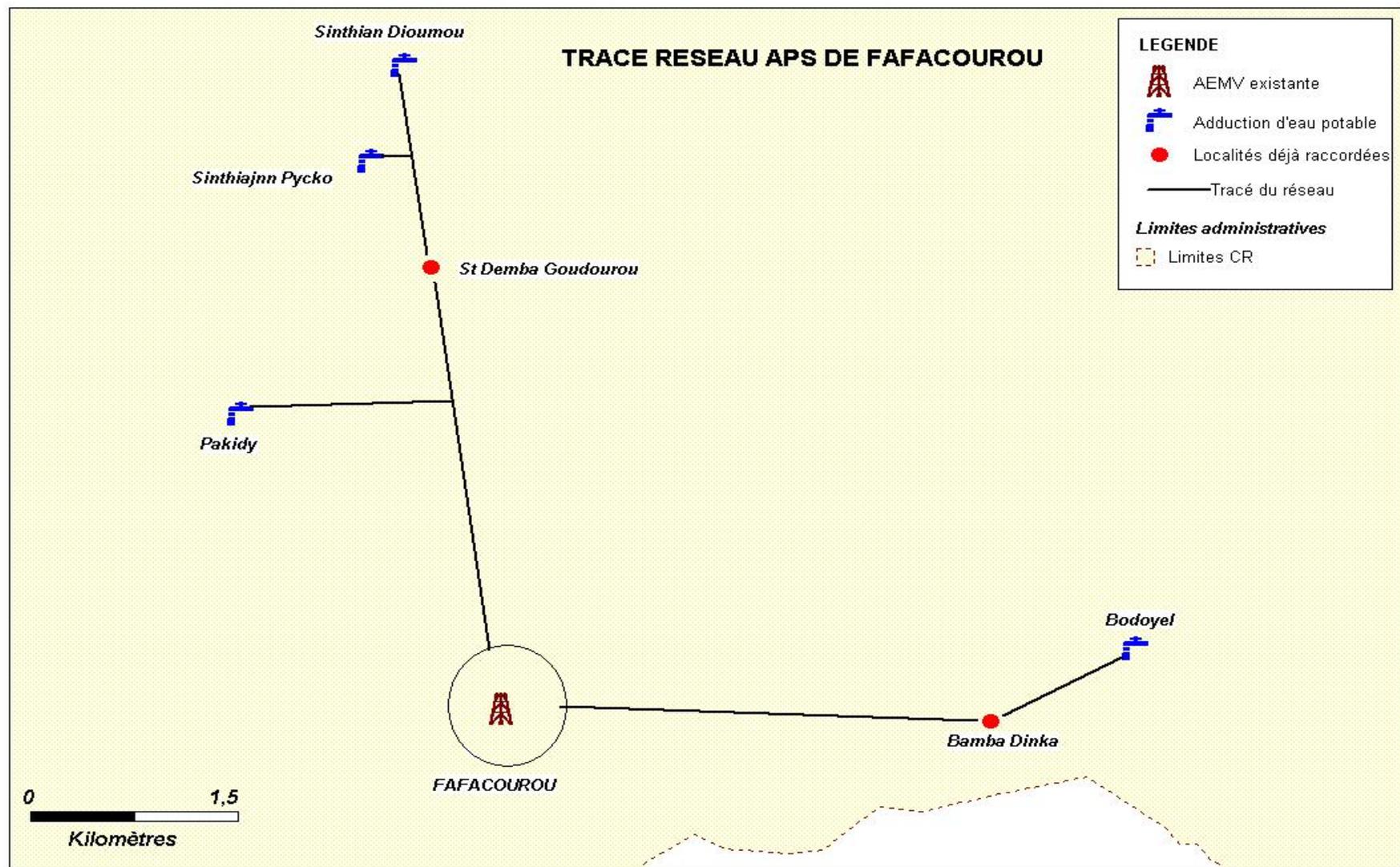
# ANNEXES

## PLAN D'ACTIIONS DE LA CR DE FAFACOUROU (EAU POTABLE)

VILLAGES		POPULATION ESTIMEE		TRAVAUX PLANIFIES	CODE INFRASTRUCTURE AEP DE RACCORDEMENT	FINANCEMENT	PERIODE DE REALISATION			
CODE	NOM	2011	2015				2011	2012	2013	ENTRE 2014 ET 2015
10420101016	Konadji	280	335	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Yoro Diamanka	A rechercher				
10420101095	Padiara	452	541	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Yoro Diamanka	A rechercher				
10420101089	Sinthiang Diahé	200	239	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Yoro Diamanka	A rechercher				
10420101094	Sinthiang Yoro Diamanka	612	733	Construction d'une nouvelle AEMV	Forage de Saré Yoro Diamanka	A rechercher				
10420101081	Sinthiang Bandiaye	141	169	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Yoro Diamanka	A rechercher				
10420101042	Sinthiang Boydo	150	180	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Yoro Diamanka	A rechercher				
10420101082	Médina Wélia (ST Samba Djio)	85	102	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Yoro Diamanka	A rechercher				
10420101073	Sinthiang Diamanka	176	211	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Yoro Diamanka	A rechercher				
-	Sinthiang Wandou	67	80	Réalisation d'un forage équipé de pompe à motricité humain	-	A rechercher				
10420101078	Sinthiang Fodé Déme	131	157	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Yoro Diamanka	A rechercher				
10420101017	Korop Maoudé	270	323	Réalisation d'un forage équipé de pompe à motricité humain	-	A rechercher				
10420101032	Mouitaba	79	95	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Missirah Koutayel	A rechercher				
10420101063	Sinthiang Koutayel	225	269	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Missirah Koutayel	A rechercher				
10420101079	Sinthiang Sambana	160	192	Réalisation d'un forage équipé de pompe à motricité humain	-	A rechercher				
10420101084	Sinthiang Djidé	49	59							
10420101067	Témento Dicory	118	141	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Missirah Koutayel	A rechercher				
10420101009	Dibamang	222	266	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Missirah Koutayel	A rechercher				
10420101056	Sinthiang Talla	34	41	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Missirah Koutayel	A rechercher				
-	Bamba Dinka Saloum	325	389	Densification du réseau AEP et réalisation des BP	18-8X-0002	A rechercher				
-	Sinthian Sylva	22	26							
-	Sinthian Amadou Laly	62	74							
-	Sinthian Donsing	40	48							
10420101024	Massidi Omar	133	159	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Missirah Koutayel	A rechercher				
-	Bodeyel Khandé	83	99	Raccordement au château d'eau d'un forage	18-8X-0002	A rechercher				
10420101031	Massirah Koutayel	600	718	Construction d'une nouvelle AEMV	Forage de Missirah Koutayel	A rechercher				

10420101041	Saré Bouré	350	419	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Missirah Koutayel	A rechercher				
10420101023	MaribéThierno	100	120	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Missirah Koutayel	A rechercher				
10420101102	Médina Sounkarou	50	60							
-	Saré Bakary	40	48							
-	Sinthian Sambarou	37	44							
10420101099	Sinthian Dioumou	70	84	Raccordement au château d'eau d'un forage	18-8X-0002	A rechercher				
-	Sinthian El Hadji Sory	70	84	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Dickel	A rechercher				
10420101098	Sinthian Picko	90	108	Raccordement au château d'eau d'un forage	18-8X-0002	A rechercher				
10420101097	Sinthian Demba Ngoudourou	126	151	Densification du réseau AEP et réalisation des BP	18-8X-0002	A rechercher				
10420101100	Sinthian Amirou	45	54							
10420101087	Pakidi	80	96	Raccordement au château d'eau d'un forage	18-8X-0002	A rechercher				
10420101093	Maréwé Coly	104	124	Réalisation d'un forage équipé de pompe à motricité humain	-	A rechercher				
10420101030	Dinga (Médinatoul Salam)	325	389	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Dickel	A rechercher				
-	Sinthian Sounkarou	32	38	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Dickel	A rechercher				
10420101101	Sinthian Bara	35	42	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Dickel	A rechercher				
10420101028	Médina Samba	150	180	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Dickel	A rechercher				
10420101029	Médina (Saré) Youssouff	50	60	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Dickel	A rechercher				
10420101088	Saré Sory	154	184	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Dickel	A rechercher				
-	Danfa Counda (Adoulaye)	150	180	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Dickel	A rechercher				
10420101047	Saré Dickel	450	539	Construction d'une nouvelle AEMV	Forage de Saré Dickel	A rechercher				
10420101086	Diam Sylla	25	30	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Dickel	A rechercher				
-	Sinthian Gnoukouba	200	239	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Dickel	A rechercher				
10420101096	Sinthian Dialo	160	192	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Dickel	A rechercher				
10420101090	Sinthian Samba Gnamadio	90	108	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Dickel	A rechercher				
-	Sinthian Tountouroung (Daou Salam)	30	36							
10420101091	Lingueyel Sada	20	24							
-	Sinthiang Soumba	18	22							
-	Sinthiang Hilo	15	18							
10420101012	Fafacourou	566	678	Extension du réseau AEP	18-8X-0002	A rechercher				
10420101080	Woudessa Sorry	50	60	Raccordement au château d'eau d'un forage	Forage de Saré Dickel	A rechercher				

Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
<b>10420101</b>	<b>FAFACOUROU</b>	<b>KOLDA</b>	<b>1</b>					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Extension du réseau AEP du forage de Fafacourou								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
10420101012	Fafacourou	678	1000	-	23,7	40	-	63,7
-	Bamba Dinka	389	1000	-	13,6	40	-	53,6
10420101097	Sinthiang Demba Goudourou	151	-	-	5,3	-	-	5,3
10420101098	Sinthiang Picko	108	1000	-	3,8	40	-	43,8
-	Bodoyel	99	1000	-	3,5	40	-	43,5
10420101099	Sinthiang Dioumou	84	1000	-	2,9	40	-	42,9
10420101087	Pakidi	96	1000	-	3,4	40	-	43,4
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>1 605</b>	<b>6000</b>	<b>-</b>	<b>56,2</b>	<b>240</b>	<b>-</b>	<b>296,2</b>
<b>Quantitatifs et coût estimatif des travaux</b>								
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total			
BF	Borne fontaine	u	2	500 000	1 000 000			
BP	Branchement particulier	u	20	50 000	1 000 000			
BC	Branchement communautaire	u	4	150 000	600 000			
AB	Abreuvoirs	u	5	2 500 000	12 500 000			
CP	Canalisation de transport	ml	7 000	6 000	42 000 000			
CS	Canalisation de distribution	ml	2 000	4 000	8 000 000			
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>65 100 000</b>			
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>6 510 000</b>			
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>7 61 0001</b>			
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>78 771 000</b>			



Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°
<b>10420101</b>	<b>FAFACOUROU</b>	<b>KOLDA</b>	<b>2</b>

**Objet des travaux :**

Construction d'une nouvelle AEVM à Saré Yoro Diamanka

**Observations**

Deux localités de la CR de Dinguiraye seront raccordées au château du forage de Saré Yoro Diamanka

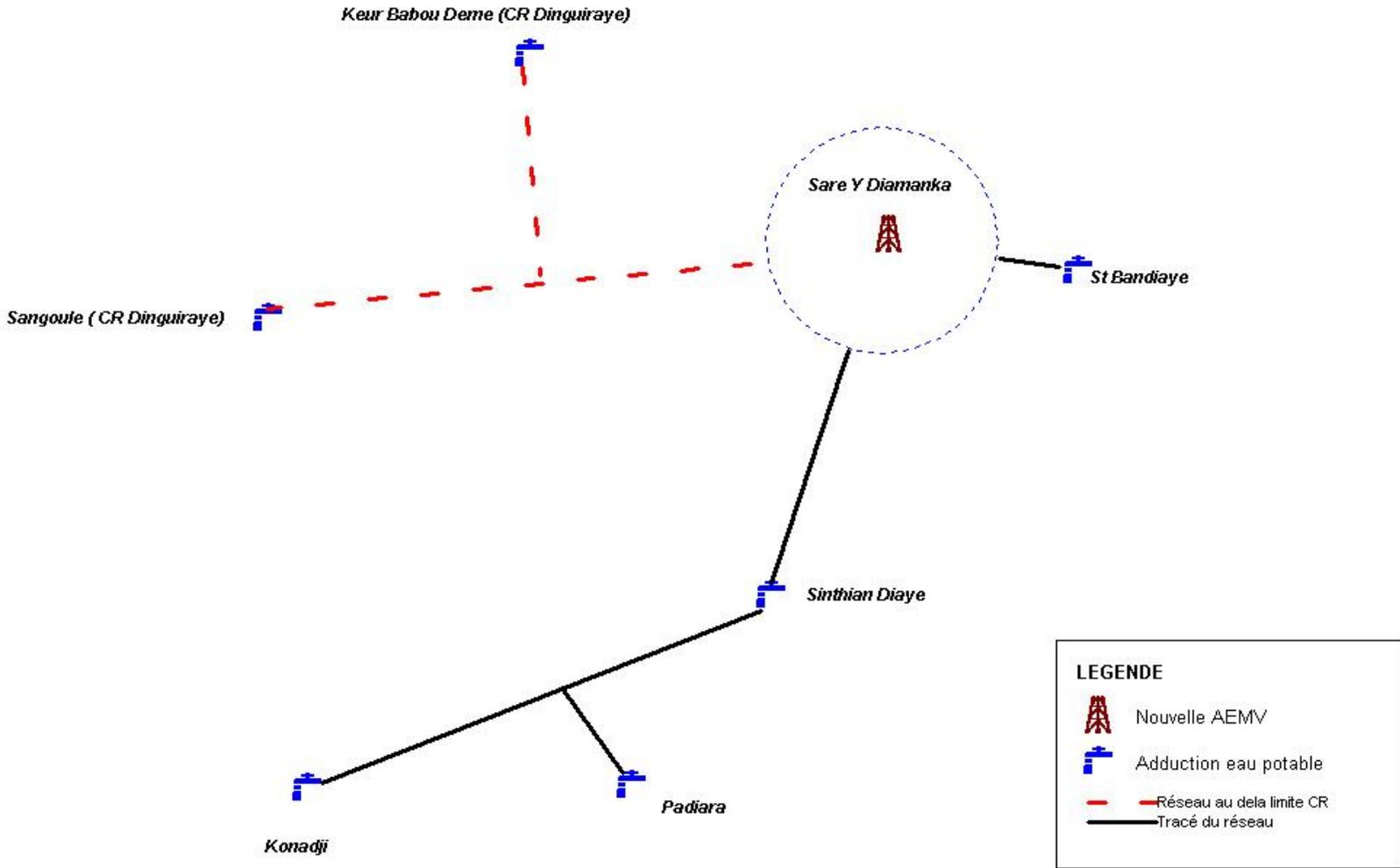
**Localités bénéficiaires et demande en eau**

Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
10420101094	Saré Yoro Diamanka	733	1000	-	25,7	40	-	65,7
10420101095	Padiara	541	1000	-	18,9	40	-	58,9
10420101089	Sinthiang Diahé	239	1000	-	8,4	40	-	48,4
10420101081	Sinthiang Bandiaye	169	1000	-	5,9	40	-	45,9
10420101016	Konadji	335	1000	-	11,7	40	-	51,7
10420101073	Sinthiang Diamanka	211	-	-	7,4	-	-	7,4
10420101078	Sinthiang Fodé	157	-	-	5,5	-	-	5,5
-	Sinthiang Boydo	180	-	-	6,3	-	-	6,3
10420101082	Médina Samba Djivo	102	-	-	3,6	-	-	3,6
(CR Dinguiraye)	Sinthiou Babou Dème	(737)	-	-		-	-	
(CR Dinguiraye)	Sangoulé	(472)	-	-		-	-	
<b>TOTAL</b>		<b>2 667</b>	<b>5000</b>	<b>-</b>	<b>93,3</b>	<b>200</b>	<b>-</b>	<b>293,3</b>

**Quantitatifs et coût estimatif des travaux**

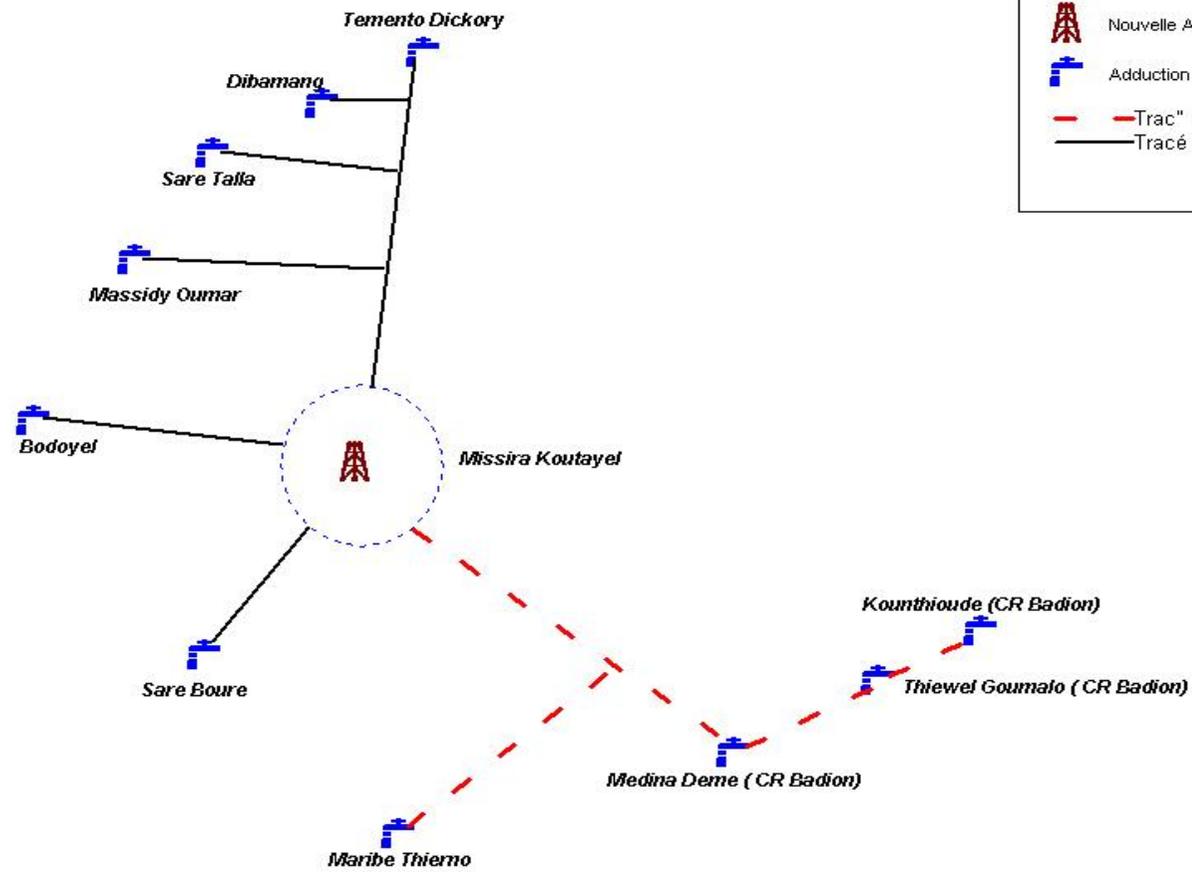
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total
BF	Borne fontaine	u	8	500 000	4 000 000
BP	Branchement particulier	u	50	50 000	2 500 000
BC	Branchement communautaire	u	6	150 000	900 000
AB	Abreuvoirs	u	5	2 500 000	12 500 000
PO	Potence à charrettes	u	1	1 500 000	1 500 000
CP	Canalisation de transport	ml	15 000	6 000	90 000 000
CS	Canalisation de distribution	ml	10 000	4 000	40 000 000
CE150/20	Château d'eau 150 m <sup>3</sup> /20 m	u	1	40 000 000	40 000 000
CAB	Cabine de pompage	u	1	3 500 000	3 500 000
LOG	Logement conducteur	u	1	5 000 000	5 000 000
CLO	Cloture	ml	80	10 000	800 000
FO	Forage de production	u	1	30 000 000	30 000 000
EPI	Electropompe immergée + armoire	u	1	4 000 000	4 000 000
GE	Groupe électrogène	u	1	6 000 000	6 000 000
CPT20	Compteur borne-fontaine	u	8	50 000	400 000
CPT40	Compteurs abreuvoirs, potence, etc.	u	6	100 000	600 000
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	u	1	500 000	500 000
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>242 100 000</b>
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>24 210 000</b>
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>26 631 000</b>
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>292 941 000</b>

# TRACE DU RESEAU APS DE SARE YORO DIAMANKA



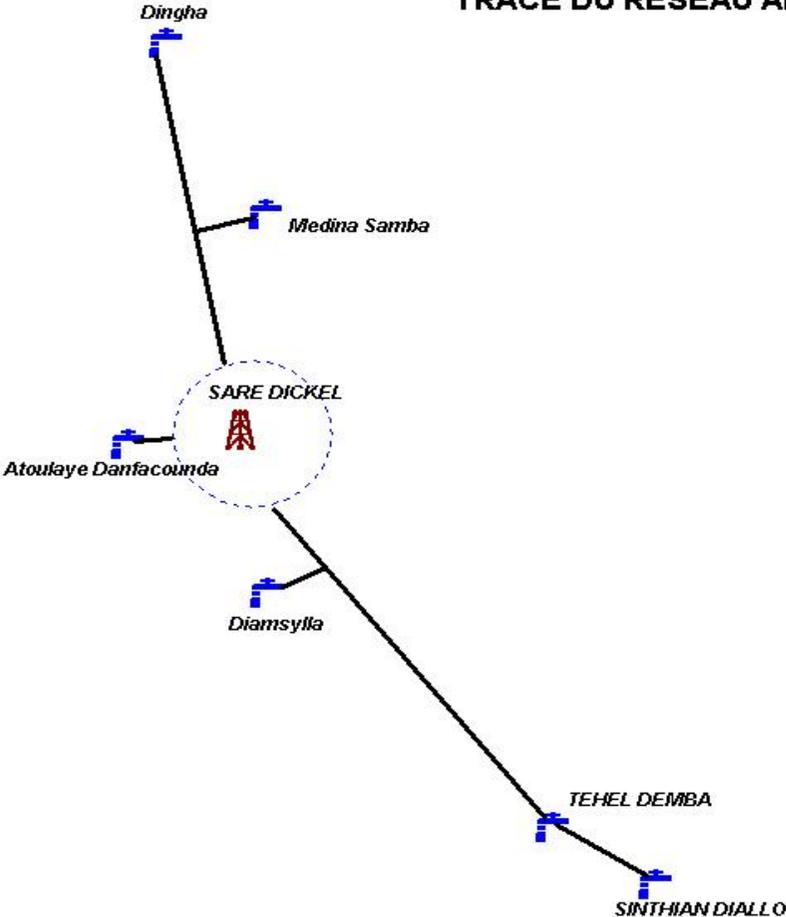
Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
<b>10420101</b>	<b>FAFACOUROU</b>	<b>KOLDA</b>	<b>3</b>					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Construction d'une nouvelle AEVM à Missirah Koutayel								
<b>Observations :</b>								
Trois villages de la CR de Badion seront raccordés au château du forage de Missirah Koutayel								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
10420101031	Missirah Koutayel	718	1000	-	25,1	40	-	65,1
10420101009	Dibamang	266	1000	-	9,3	40	-	49,3
10420101063	Sinthiang Koutayel	269	-	-	9,4	-	-	9,4
10420101041	Saré Bouré	419	1000	-	14,7	40	-	54,7
10420101023	Marébé Thieno	120	1000	-	4,2	40	-	44,2
10420101067	Témento Dicory	135	-	-	4,7	-	-	4,7
10420101024	Massidy Oumar	159	-	-	5,6	-	-	5,6
10420101032	Mouitaba	95	1000	-	3,3	40	-	43,3
10420101056	Saré Talla	41	-	-	1,4	-	-	1,4
(CR Badion)	Médina Dème	(289)						
(CR Badion)	Thiéwel Goumalo	(230)						
(CR Badion)	Kounthioudé	(125)						
<b>TOTAL</b>		<b>2 222</b>	<b>5 000</b>		<b>77,8</b>	<b>200</b>		<b>277,8</b>
<b>Quantitatifs et coût estimatif des travaux</b>								
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total			
BF	Borne fontaine	u	6	500 000	3 000 000			
BP	Branchement particulier	u	40	50 000	2 000 000			
BC	Branchement communautaire	u	6	150 000	900 000			
AB	Abreuvoirs	u	5	2 500 000	12 500 000			
PO	Potence à charrettes	u	1	1 500 000	1 500 000			
CP	Canalisation de transport	ml	10 000	6 000	60 000 000			
CS	Canalisation de distribution	ml	8 000	4 000	32 000 000			
CE100/20	Château d'eau 100 m <sup>3</sup> /20 m	u	1	35 000 000	35 000 000			
CAB	Cabine de pompage	u	1	3 500 000	3 500 000			
LOG	Logement conducteur	u	1	5 000 000	5 000 000			
CLO	Cloture	ml	80	10 000	800 000			
FO	Forage de production	u	1	30 000 000	30 000 000			
EPI	Electropompe immergée + armoire	u	1	4 000 000	4 000 000			
GE	Groupe électrogène	u	1	6 000 000	6 000 000			
CPT20	Compteur borne-fontaine	u	6	50 000	300 000			
CPT40	Compteurs abreuvoirs, potence, etc.	u	6	100 000	600 000			
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	u	1	500 000	500 000			
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>197 600 000</b>			
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>19 760 000</b>			
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>21 736 000</b>			
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>239 096 000</b>			

## TRACE APS DE MISSIRAH KOUTAYEL



Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
10420101	FAFACOUROU	KOLDA	4					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Construction d'une nouvelle AEMV à Saré Dickel								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
10420101047	Saré Dickel	539	1000	-	18,9	40	-	18,9
10420101086	Diamsylla	90	-	-	3,2	-	-	3,2
10420101092	Teyel Demba	151	1000	-	5,3	40	-	5,3
10420101096	Sinthiang Dialo	192	1000	-	6,7	40	-	6,7
10420101090	Sinthiang Samba Niamadio	157	-	-	5,5	-	-	5,5
10420101088	Saré Soly Méta	123	-	-	4,3	-	-	4,3
10420101029	Médina Youssouph	108	-	-	3,8	-	-	3,8
10420101028	Médina Samba	192	-	-	6,7	-	-	6,7
10420101030	Médatoul Salam Dengha	401	1000	-	14	40	-	14
10420101102	Sinthiang Sounkarou	78	-	-	2,7	-	-	2,7
10420101101	Sinthiang Bara	114	-	-	4	-	-	4
10420101080	Woundessa Sory	96	1000	-	3,4	40	-	3,4
-	Danfacounda (Abdoulaye)	180	1000	-	6,3	40	-	6,3
-	Sinthian Gnoukouba	200			7	-	-	7
<b>TOTAL</b>		<b>2 621</b>	<b>6000</b>	<b>-</b>	<b>91,7</b>	<b>240</b>	<b>-</b>	<b>331,7</b>
<b>Quantitatifs et coût estimatif des travaux</b>								
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total			
BF	Borne fontaine	u	6	500 000	3 000 000			
BP	Branchement particulier	u	40	50 000	2 000 000			
BC	Branchement communautaire	u	2	150 000	300 000			
AB	Abreuvoirs	u	6	2 500 000	15 000 000			
PO	Potence à charrettes	u	1	1 500 000	1 500 000			
CP	Canalisation de transport	ml	15 000	6 000	90 000 000			
CS	Canalisation de distribution	ml	5 000	4 000	20 000 000			
CE100/20	Château d'eau 100 m <sup>3</sup> /20 m	u	1	35 000 000	35 000 000			
CAB	Cabine de pompage	u	1	3 500 000	3 500 000			
LOG	Logement conducteur	u	1	5 000 000	5 000 000			
CLO	Cloture	ml	80	10 000	800 000			
FO	Forage de production	u	1	30 000 000	30 000 000			
EPI	Electropompe immergée + armoire	u	1	4 000 000	4 000 000			
GE	Groupe électrogène	u	1	6 000 000	6 000 000			
CPT20	Compteur borne-fontaine	u	6	50 000	300 000			
CPT40	Compteurs abreuvoirs, potence, etc.	u	7	100 000	700 000			
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	u	1	500 000	500 000			
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>217 600 000</b>			
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>21 760 000</b>			
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>23 936 000</b>			
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>263 296 000</b>			

**TRACE DU RESEAU APS DE SARE DICKEL**



**LEGENDE**

-  Nouvelle aernv
-  Adduction eau potable
-  Tracé du réseau

Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
10420101	FAFACOUROU	KOLDA	5					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Réalisation des forages équipés de pompes à motricité humaine								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
10420101093	Maréwé Coly	124	-	-	4,3	-	-	4,3
-	Sinthiang Wandou	80	-	-	2,8	-	-	2,8
10420101017	Korop Maoundé	323	-	-	11,3	-	-	11,3
10420101079	Sinthiang Sambana	160	-	-	5,6	-	-	5,6
<b>TOTAL</b>		<b>687</b>	-	-	<b>24</b>	-	-	<b>24</b>
<b>Quantitatifs et coût estimatif des travaux</b>								
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total			
PEM2	Forage avec PMH	u	4	15 000 000	60 000 000			
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>60 000 000</b>			
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>6 000 000</b>			
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>6 600 000</b>			
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>72 600 000</b>			

**LISTE DES VILLAGES OFFICIELS ET LEURS DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES ET TECHNIQUES**

VILLAGES DE LA CR	POP ESTIMEE EN 2011	CHEPTEL					NIVEAU NAPPE PHREATIQUE
		BOVINS	OVINS	CAPRINS	ASINS	EQUINS	
Konadji	280	3600	187	200	150	35	30 m
Padiara	452	2200	120	1006	24	7	21 m
Sinthiang Diahé	200	1000	500	1012	25	10	30 m
Sinthiang Yoro Diamanka	612	3060	600	1022	450	126	35 m
Sinthiang Bandiaye	141	130	25	30	10	8	35 m
Sinthiang Boydo	150	300	125	200	10	5	35 m
Médina Wélia (ST Samba Djio)	85	350	105	150	22	10	35 m
Sinthiang Diamanka	176	300	130	200	30	8	35 m
Sinthiang Wandou	67	300	150	150	5	0	35 m
Sinthiang Fodé Déme	131	360	200	150	10	1	35 m
Korop	270	600	72	90	10	0	30 m
Mouitaba	79	250	150	100	10	2	30 m
Sinthiang Koutayel	225	300	120	100	6	2	25 m
Sinthiang Sambana	160	300	70	40	9	2	35 m
Sinthiang Djidé	49	100	150	40	3	2	25 m
Témento Dicory	118	250	150	150	10	2	25 m
Dibaman	222	150	80	100	13	1	25 m
Sinthiang Talla	34	10	50	5	1	0	25 m
Bamba Dinka Saloum	325	210	320	211	7	1	15 m
Sinthian Sylva	22	400	5	20	2	0	15 m
Sinthian Amadou Laly	62	150	40	38	4	1	15 m
Sinthian Donsing	40	120	370	30	4	0	15 m
Massidi Omar	133	350	100	65	3	2	15 m
Bodeyel Khandé	83	40	50	25	3	0	20 m
Massirah Koutayel	600	350	301	375	25	10	20 m
Saré Bouré	350	400	300	100	10	5	15 m
MaribéThierno	100	35	25	25	6	0	15 m
Médina Sounkarou	50	350	0	100	6	1	15 m
Saré Bakary	40	475	45	25	2	3	15 m
Sinthian Sambarou	37	203	205	58	5	0	15 m
Dsinthian Dioumou	70	800	200	150	5	4	25 m
Sinthian El Hadji Sory	70	30	5	65	2	0	25 m
Sinthian Pico	90	202	58	80	10	4	25 m
Sinthian Demba Ngoudouro	126	170	200	50	7	3	37 m
Sinthian Amirou	45	4	30	25	5	0	25 m
Pakidi	80	125	83	50	6	0	25 m
Maréwé Coly	104	700	300	350	3	3	33 m
Dinga (Médinatoul Salam)	325	1080	600	800	20	0	25 m
Sinthian Sounkarou	32	300	58	80	2	1	25 m
Sinthian Bara	35	150	80	50	3	1	25 m
Médina Samba	150	10	40	10	0	0	25 m

Sara Youssoufi	50	180	80	25	1	1	25 m
Saré Sorry	154	58	35	10	4	2	25 m
Danfa Counda (Adoulaye)	150	450	300	100	3	0	25 m
Saré Dickel	450	800	400	100	10	0	25 m
Diam Sylla	25	300	35	20	1	0	25 m
Sinthian Gnoukouba	200	350	78	150	2	0	25 m
Sinthian Dialo	160	200	120	80	3	0	25 m
Sinthian Samba Gnamadio	90	50	125	5	1	0	25 m
Sinthian Tountouroung (Daou Salam)	30	30	150	0	0	0	15 m
Lingueyel Sada	20	45	6	15	0	0	15 m
Sinthiang Soumba	18	60	10	50	7	0	25 m
Sinthiang Hilo	15	82	60	75	2	0	25 m
Fafacourou	566	1500	380	160	51	0	15 m
Woudessa Sorry	50	1500	100	50	1	0	30 m
<b>TOTAL</b>	<b>8 398</b>	<b>25 819</b>	<b>8 278</b>	<b>8 367</b>	<b>1 024</b>	<b>263</b>	<b>-</b>

## BILAN DE L'ACCES A L'EAU POTABLE DE LA CR.

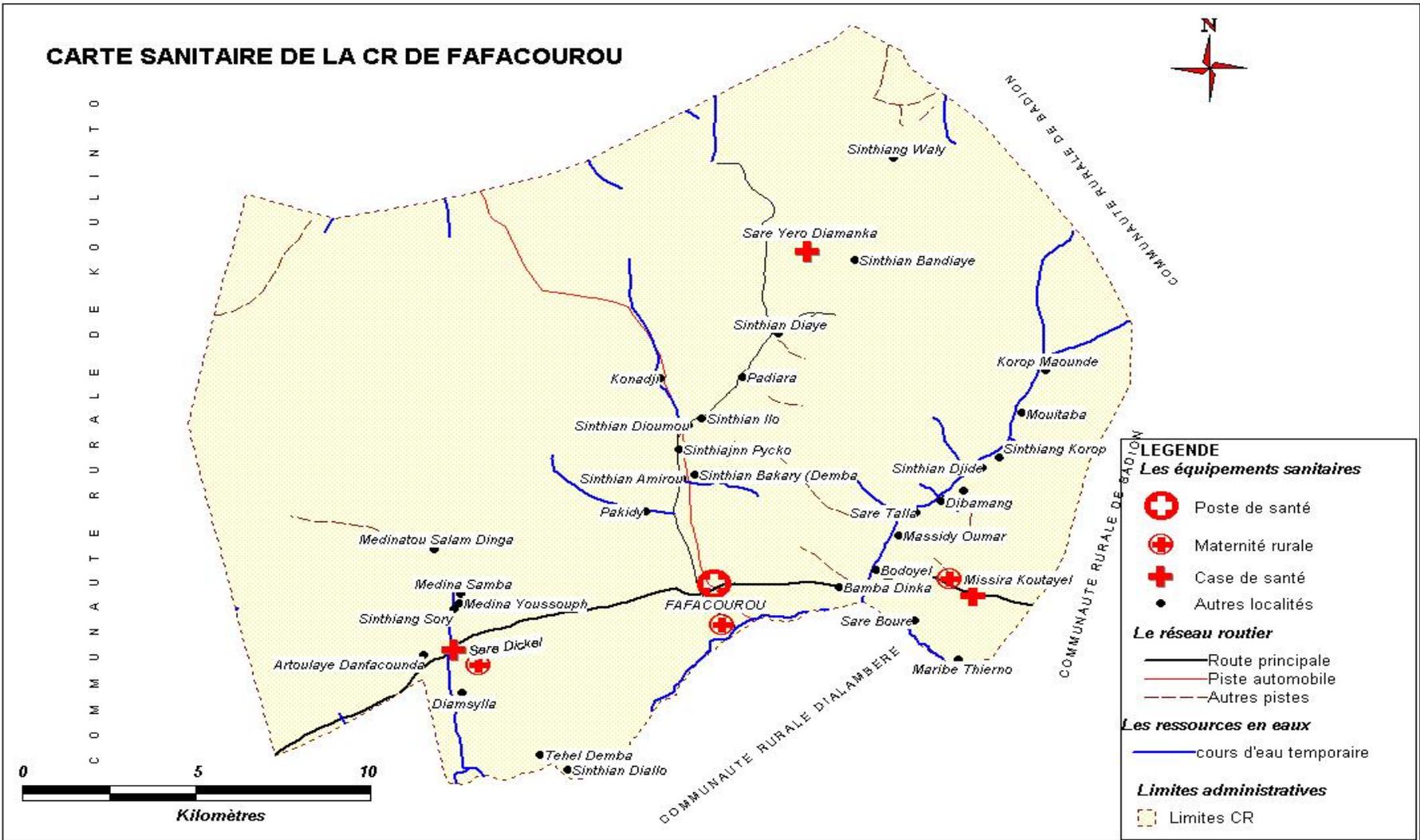
REGION : <b>KOLDA</b>	COMMUNAUTE RURALE : <b>FAFACOUROU</b>	CODE CR : <b>10420101</b>
-----------------------	---------------------------------------	---------------------------

CODE LOCALITE	NOM LOCALITE	POP 2011	CODE (AEP) INFRASTRUCTURE RACCORDEMENT	POINTS D'ACCES A L'EAU POTABLE FONCTIONNELS								
				BF	BP	BC	PM	PMH	PO	AB	BJ	AUTRES
10420101016	Konadji	280					2					
10420101095	Padiara	452										
10420101089	Sinthiang Diahé	200										
10420101094	Sinthiang Yoro Diamanka	612					1					
10420101081	Sinthiang Bandiaye	141					1					
10420101042	Sinthiang Boydo	150					1					
10420101082	Médina Wélia (ST Samba Djio)	85					1					
10420101073	Sinthiang Diamanka	176										
-	Sinthiang Wandou	67										
10420101078	Sinthiang Fodé Déme	131					1					
10420101017	Korop Maoudé	270					1					
10420101032	Mouitaba	79					1					
10420101063	Sinthiang Koutayel	225										
10420101079	Sinthiang Sambana	160										
10420101084	Sinthiang Djidé	49										
10420101067	Témento Dicory	118										
10420101009	Dibamang	222					1					
10420101056	Sinthiang Talla	34										
-	Bamba Dinka Saloum	325	18-8X-0002	1			1					
-	Sinthian Sylva	22										
-	Sinthian Amadou Laly	62										
-	Sinthian Donsing	40										
10420101024	Massidi Omar	133										
-	Bodeyel Khandé	83					1					
10420101031	Massirah Koutayel	600										
10420101041	Saré Bouré	350										
10420101023	MaribéThierno	100										
10420101102	Médina Sounkarou	50										
-	Saré Bakary	40										
-	Sinthian Sambarou	37										
10420101099	Sinthian Dioumou	70										
-	Sinthian El Hadji Sory	70										
10420101098	Sinthian Picko	90										
10420101097	Sinthian Demba Ngoudourou	126	18-8X-0002	1								
10420101100	Sinthian Amirou	45										
10420101087	Pakidi	80										
10420101093	Maréwé Coly	104										
10420101030	Dinga (Médinatoul Salam)	325					1					
-	Sinthian Sounkarou	32										
10420101101	Sinthian Bara	35										
10420101028	Médina Samba	150										
10420101029	Médina (Saré) Youssouff	50										
10420101088	Saré Sory	154										
-	Danfa Counda (Adoulaye)	150					2					
10420101047	Saré Dickel	450										
10420101086	Diam Sylla	25										
-	Sinthian Gnoukouba	200										
10420101096	Sinthian Dialo	160										
10420101090	Sinthian Samba Gnamadio	90										
-	Sinthian Tountouroung (Daou Salam)	30										
10420101091	Lingueyel Sada	20										
-	Sinthiang Soumba	18										
-	Sinthiang Hilo	15										
10420101012	Fafacourou	566	18-8X-0002	5	10	2	2		1	1		
10420101080	Woudessa Sorry	50					1					
<b>Total</b>				<b>7</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>18</b>		<b>1</b>	<b>1</b>		

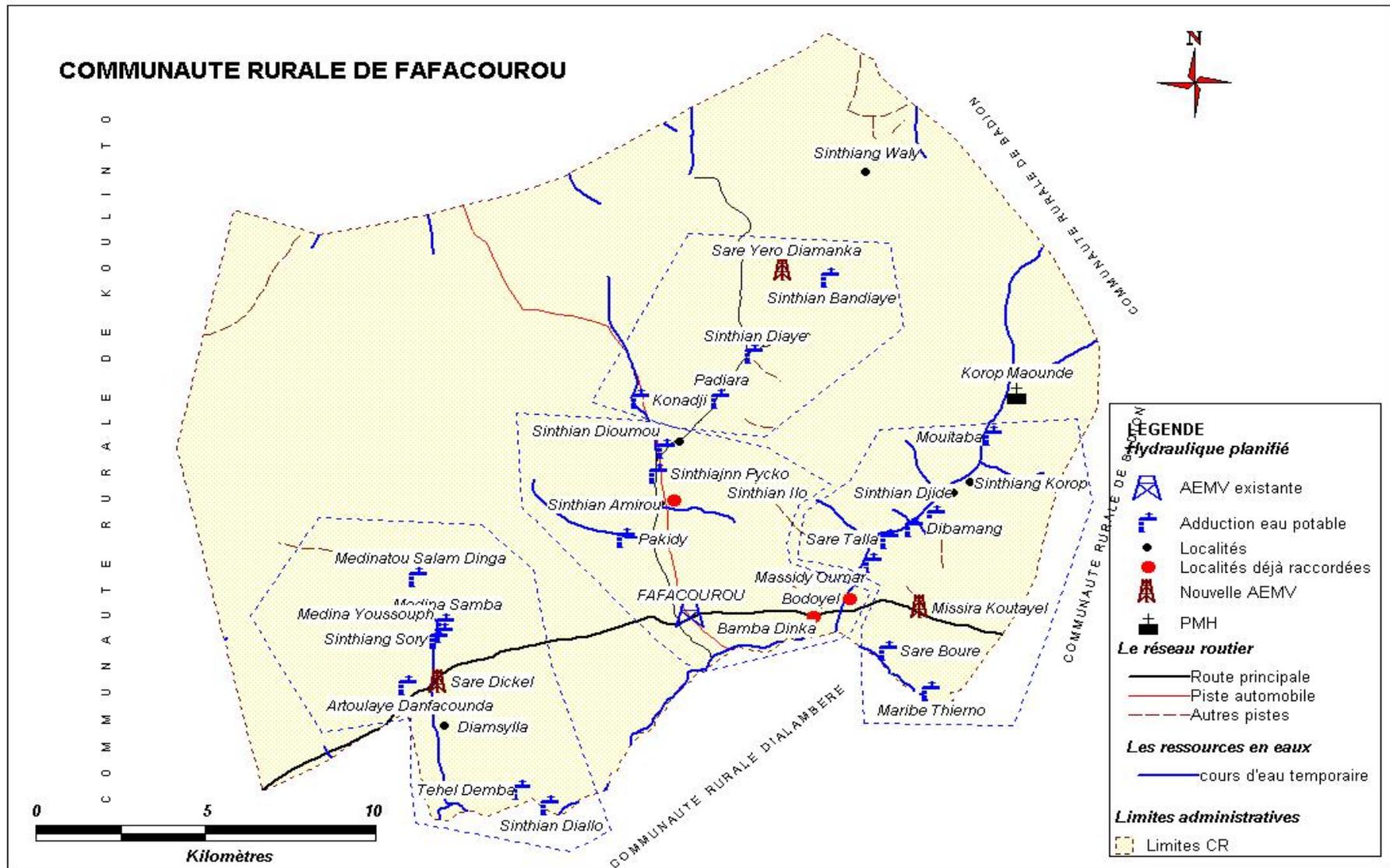
# **CARTOGRAPHIE**



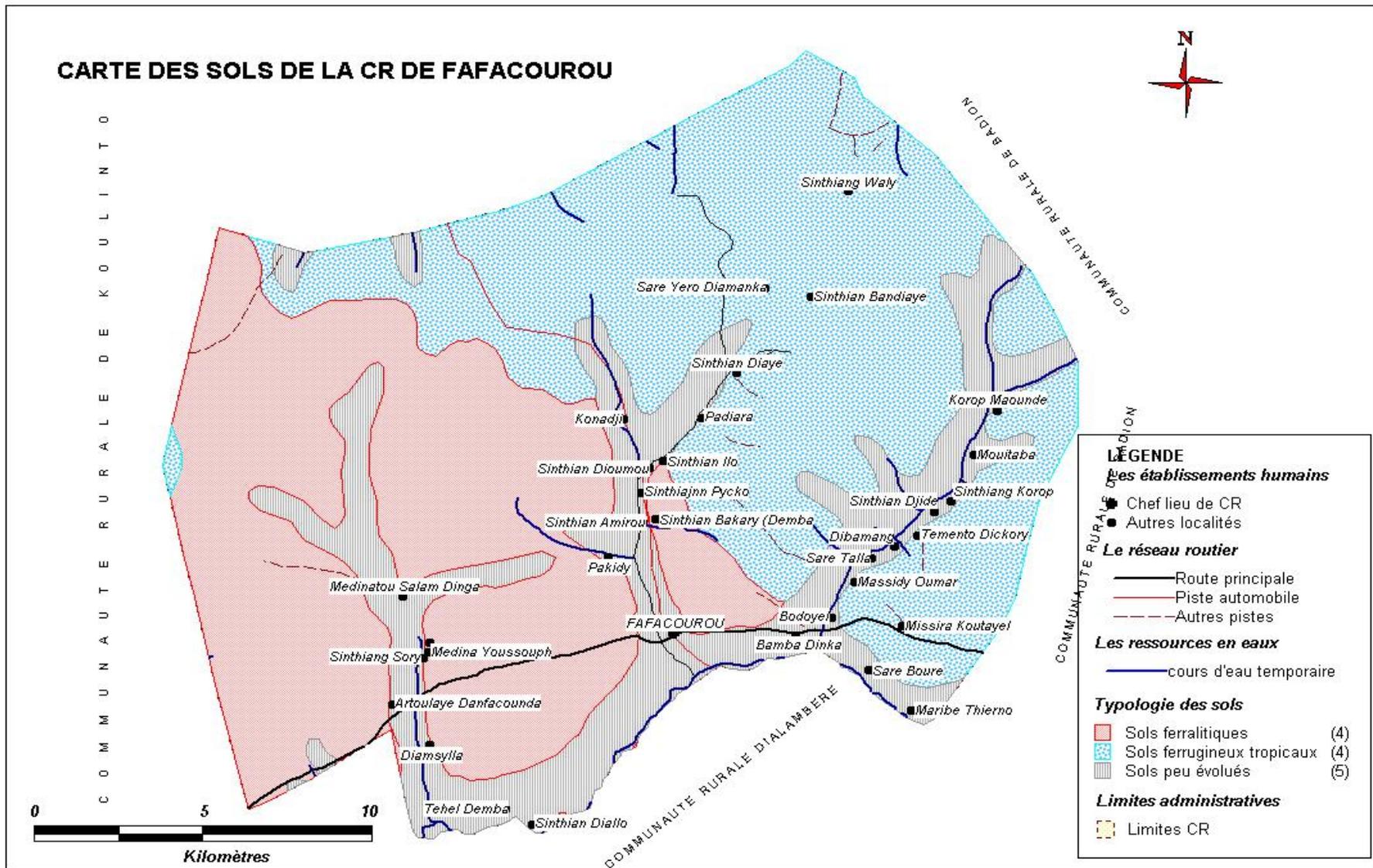
# CARTE SANITAIRE DE LA CR DE FAFACOUROU







# CARTE DES SOLS DE LA CR DE FAFACOUROU



# **PIECES ADMINISTRATIVES**

70

69

KOLDA, le 13/01/2011

## Avis de Non- Objection

Nous soussignés, Monsieur *Mustapha Thiam*, chef de la Division régionale de l'hydraulique de KOLDA et Monsieur *Ousmane Diello*, chef du service régional de l'assainissement de KOLDA certifions de la validité du PLHA de la communauté rurale de *Fafacourou*, réalisé dans le cadre du programme PEPAM / USAID. A ce titre, les projets retenus sont valables pour exécution en ce sens qu'ils sont en harmonie avec les objectifs en eau et en assainissement du millénaire et avec les préoccupations des populations mais aussi des autorités.

Le chef de service régional  
de l'assainissement



Le chef de service régional  
de l'hydraulique



REPUBLIQUE DU SENEGAL

en l'honneur de son Chef d'Etat

N° 023/ A.F.A. /S.P.

Fatick, le 17 septembre 2011.

REGION DE KOLDA  
DEPARTEMENT DE MEDINA YORO FOULAH  
ARRONDISSEMENT DE FAFACOUROU  
SOUS-PREFECTURE

ARRÊTÉ

Arrêté portant Approbation du Plan Local d'Hydraulique  
et d'Assainissement(PLHA) de la Communauté rurale de Fafacourou

Le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Fafacourou

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°72-02 du 1er février 1972 relative à l'Organisation de l'Administration Territoriale, modifiée ;
- Vu la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités locales ;
- Vu la loi n°96-07 du 23 mars 1996 portant transfert de compétences aux Régions, Communes et Communautés rurales ;
- Vu le décret n°72-636 du 29 mai 1972 relatif aux attributions des Chefs de Circonscription administrative et des Chefs de villages, modifié ;
- Vu le décret n°2008-749 du 10 juillet 2008 portant Création des Communautés rurales, modifié et complété par le décret n°2008-1495 du 31 décembre 2008 ;
- Vu le décret n°2009-581 du 18 juin 2009 portant Nomination du Sous-Préfet de l'Arrondissement de Fafacourou ;
- Vu la délibération n°09/2011/CR.FAF, en date du 10 septembre 2011 du Conseil rural de Fafacourou relative au Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement de la Communauté rurale de Fafacourou pour la période 2011-2015 ;
- Vu le Procès verbal n°10/2011/CR.FAF de la réunion en date du 10 septembre 2011 du Conseil rural de Fafacourou relatif au Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement(PLHA) de la Communauté rurale de Fafacourou pour la période 2011-2015 ;

## ARRETE

**Article Premier:** Est approuvée la délibération n°09/2011/CR.FAF, en date du 10 septembre 2011 du Conseil rural de Fafacourou relative au Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement(PLHA) de la Communauté rurale de Fafacourou pour la période 2011-2015.

**Article2:** les projets d'eau potable et d'assainissement de la Communauté rurale de Fafacourou avec leur priorité pour la période 2011-2015 se répartissent ainsi qu'il suit :

### A- Projet d'eau potable

- Priorité n°1 : Extension du réseau AEP du forage de Fafacourou
- Priorité n°2 : Construction d'une nouvelle AGMV à Sinthiang Yéro (Diamanka)
- Priorité n°3 : Construction d'une nouvelle AGMV à Missirah Koutayel
- Priorité n°4 : Construction d'une nouvelle AGMV à Sané Diekel
- Priorité n°5 : Réalisation de forages équipés de pompes à motricité humaine

### B- Projet d'assainissement

- Priorité n°1 : EP pour le CEM de Fafacourou
- Priorité n°2 : EP pour la maternité de Fafacourou
- Priorité n°3 : EP pour le poste de santé de Fafacourou
- Priorité n°4 : EP pour l'école primaire de Korop
- Priorité n°5 : EP pour l'école primaire de Sinthiang (Dialé)
- Priorité n°6 : EP pour l'école primaire de Fafacourou

**Article3:** Le Président de la Communauté rurale de Fafacourou est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
REGION DE KOLDA  
DEPARTEMENT DE MYF  
ARRONDISSEMENT DE FAFACOUROU  
CR FAFACOUROU

DELIBERATION N° 09 /2011/CRFAF

**LE CONSEIL,**

Vu la constitution,  
Vu la loi 72-02 du 1<sup>er</sup> /02/1972 relative à l'organisation de l'administration territoriale modifiée.  
Vu la loi 96-06 portant code des collectivités locales  
Vu la loi 96-07 du 22/03/1996 portant transfert de compétences aux régions, communes et communautés rurales.  
Vu le décret 96-1133 portant application de la loi de transfert de compétences aux régions, communes et communautés rurales.  
Vu le décret 96-1134 portant application de la loi de transfert de compétences aux régions communes et communautés rurales.  
Vu le décret 96-1128 portant application de la loi de transfert de compétences aux régions communes et communautés rurales.  
Vu le procès verbal de réunion N°10 du conseil rural de fafacourou en date du **10/09/2011**

**DELIBERE**

**Article premier :** Il a été adopté le plan local d'hydraulique et d'assainissement de la communauté rurale de fafacourou pour la période 2011 – 2015.  
**Article deux :** ce document fera l'objet de réactualisation chaque année.  
**Article trois :** cette délibération sera soumise à l'approbation.  
**Article quatre :** ainsi délibérer les jours , mois et ans que dessous.

Fait à fafacourou le **10/09/2011**

LE SOUS PREFET  
Ndary Bakhoum

